

BIBLIOGRAPHIE

CATHOLIQUE,

REVUE CRITIQUE

des Ouvrages de Religion, de Philosophie, d'Histoire, de Littérature, d'Éducation, etc.

spécialement destinée

AUX BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, AUX CABINETS DE LECTURE CHRÉTIENS,
AUX PÈRES ET AUX MÈRES DE FAMILLE, AUX SUPÉRIEURS DE SÉMINAIRES,
AUX CHEFS D'INSTITUTION ET DE PENSION DES DEUX SEXES,
ET A TOUTES LES PERSONNES QUI VEULENT CONNAÎTRE LES BONS LIVRES
ET S'OCCUPER DE LEUR PROPAGATION.

TOME III.

TROISIÈME ANNÉE. 1843—1844.

PARIS,

AU BUREAU DE LA BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE,
RUE DU BAC, PASSAGE SAINTE-MARIE, 3.

1845.



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2008.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

quelquefois à donner à la terre ; tous apprendront à respecter , du moins , les malheurs d'une race royale la plus illustre de l'univers , à vénérer une princesse dont M. de Châteaubriand a dit avec vérité :
« Une femme de douleur a été surtout chargée du fardeau le plus lourd ,
« comme la plus forte. Il n'y a pas de cœur qui ne se serre à son sou-
« venir : ses souffrances sont montées si haut qu'elles sont devenues
« une des grandeurs de la France. »

23. VIE DE M. OLIER , fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice ,
extraite de sa nouvelle vie. — 1 vol. in-12, de xxiv-476 pages (1843), chez
Poussielgue-Rusand ; — prix : 2 fr. net.

Cet ouvrage est extrait de celui que nous avons déjà annoncé (tome 1^{er}, n° 59). En publiant son premier travail où , à la vie de M. Olier, il avait joint des détails assez étendus sur le mouvement religieux de l'époque et sur un grand nombre de personnages qui y prirent part, ou qui eurent des rapports particuliers avec le fondateur du séminaire et de la société de Saint-Sulpice, l'auteur se proposait de donner, plus tard, un ouvrage moins considérable et qui pût convenir à un plus grand nombre de personnes. C'est celui que nous annonçons aujourd'hui, et nous devons le recommander aux mêmes titres que le précédent, d'autant plus qu'il convient à toutes les classes de lecteurs. — Pour ne pas nous répéter ici, nous renvoyons à l'article indiqué. A part les retranchements opérés sur le grand ouvrage, nous avons seulement remarqué que l'auteur avait divisé celui-ci en quatre parties. La première comprend la vie de M. Olier, depuis sa naissance jusqu'à son entrée dans la cure de Saint-Sulpice ; la seconde, ce qu'il a fait, comme curé, et pour la réforme et pour le bon gouvernement de sa paroisse ; la troisième, la fondation du séminaire et de la compagnie de Saint-Sulpice ; la quatrième, le zèle et les travaux du pieux fondateur pour le salut des hérétiques et des infidèles, sa dernière maladie et sa mort. Ces deux dernières parties, quoique embrassant le même espace de temps, ont été divisées afin d'établir plus d'ordre et de clarté dans l'esprit des lecteurs. Les ecclésiastiques formés par la société de Saint-Sulpice aimeront à lire cet ouvrage, moins étendu et d'un prix moins élevé ; les simples fidèles y trouveront aussi l'intérêt et l'édification que donne toujours la vie bien racontée d'un homme vertueux et d'un prêtre zélé.

PROPAGANDE PROTESTANTE ET CATHOLIQUE

EN ANGLETERRE.

Chaque année, dans le courant des mois de mai et de juin, les diverses sociétés religieuses par lesquelles surtout le protestantisme manifeste sa vie en Angleterre, rendent compte, dans des assemblées spéciales (*meetings*), des efforts qu'elles ont tentés, des ressources qu'elles ont réunies pendant le cours de l'année écoulée. Cinquante sociétés à peu près viennent tour à tour occuper Exeter - Hall, et exciter le zèle du public protestant de Londres. Si rien n'est curieux comme la physionomie toute particulière de ces réunions, rien n'est affligeant comme la comparaison qu'elles inspirent entre les sacrifices des anglicans pour propager leurs erreurs, et ceux que nous faisons pour soutenir, défendre et propager la vérité. Quand on voit douze millions de protestants anglais trouver, dans les inspirations d'un ardent prosélytisme, des ressources suffisantes pour mettre à la disposition de chacune de leurs nombreuses sociétés un ou deux millions, on se demande involontairement ce que ne pourraient, ce que ne devraient pas faire en faveur de leurs Œuvres de propagande religieuse, trente millions de catholiques français.

C'est pour stimuler le zèle et offrir en même temps quelques notions intéressantes de bibliographie, que nous réunissons ici ce que nous avons appris des résultats proclamés dans les divers meetings tenus dernièrement à Londres.

La Société anglaise et étrangère de la Bible a reçu en souscriptions et en dons, pendant l'année dernière, la somme de 39,821 liv. sterl. (près de 1,000,000 de francs). De plus, la vente des Bibles a produit 52,287 liv. st. (plus de 1,300,000 fr.). — Le nombre des Bibles mises en circulation par la Société, en Angleterre, a été de 727,830, et en pays étrangers, de 254,230, en tout, 982,060. — Le nombre total depuis sa fondation, en 1814, a été de 15,020,994. — L'agent de cette Société en France, a écrit qu'il rencontre toujours dans notre pays une résistance aussi déterminée à la distribution des Bibles, mais que des membres de la Société ont redoublé de zèle, et que, dans la dernière année, il a été distribué en France 135,841 versions protestantes, et, en vingt-trois ans, 1,600,000.

De semblables efforts ont été tentés en Allemagne. L'année dernière, il a été distribué dans le Wurtemberg plus d'exemplaires que dans toutes les années précédentes. Le Hanovre en a reçu 20,000 ; l'Italie 57,000. En Belgique, la propagande de la Société a eu moins de succès ; 12,546 exemplaires seulement y ont été distribués ; néanmoins, ce chiffre présente une augmentation de 3,000 sur celui de l'année précédente. A Stockholm, il a été distribué 19,935 exemplaires en suédois, en français et en d'autres langues ; un très-grand nombre aussi en Russie, dans les différents dialectes. — En Finlande, 40,000 familles en ont reçu ; — en Grèce, 8,828 ; — à Mytilène, 4,470 ; — à Calcutta, 60,000. — La Société a reçu 280 liv. sterl. (7,000 fr.) en souscriptions de Taïti. Le public a beaucoup applaudi en entendant annoncer cette souscription. Trois éditions de la Bible ont été imprimées à Mexico depuis 1837. — C'est la catholique Espagne qui a été le moins entamée. Nous ignorons le nombre des Bibles qui y ont été distribuées, mais la Société confesse elle-même qu'elle y a eu peu de succès. — Nous dirons pour dernier trait que *cent* nouvelles Sociétés, succursales de la Société de Londres, ont été établies dans le courant de l'année dernière.

Le meeting où le rapport auquel nous empruntons ces faits a été communiqué, était présidé par lord Bexley, assisté des évêques de Winchester et de Chichester. Lord Morpeth, lord Teignmouth, M. Plumtre, membre du Parlement, ainsi qu'un nombre considérable de *clergymen* (membres du clergé) étaient présents.

La *Société des missionnaires anglicans* a aussi tenu sa réunion annuelle. Les dames formaient la majeure partie de l'auditoire et l'estrade était couverte d'évêques et de personnages marquants. Le comte de Chichester présidait, assisté de lord Sandon et des évêques de Chichester, de Chester et de Norwich. — Les recettes de la Société, pendant l'année, se sont élevées à 2,875,000 fr. Le roi de Prusse a envoyé 2,500 fr., et a promis de verser chaque année 625 fr. entre les mains du trésorier.

Les missionnaires Wesleyens ont pris, à leur tour, possession d'Exeter-Hall, et nous voyons que les recettes de leur association ont été, toujours pour l'année dernière, de 2,455,600 fr. Un propriétaire du Yorkshire, M. Isaac Crowther, a fait, à la Société, un don de 37,500 fr.

Quant aux missionnaires baptistes, ils ont eu la bonne fortune de

pouvoir, le jour de leur meeting, présenter à leur auditoire un missionnaire d'Afrique et deux révérends de la Jamaïque : c'en était assez pour piquer la curiosité du public et compenser l'absence du président de rigueur ; ni lord, ni membre de la Chambre des communes n'a occupé la fauteuil ! Le secrétaire de la Société a appris que ses recettes se sont élevées à 1,342,450 fr.

La réunion de l'*Association protestante* a été présidée par M. Plumptre, membre du parlement ; il a signalé le grand nombre de chapelles catholiques que l'on érige en ce moment, et ajouté que le papisme s'est introduit parmi les protestants eux-mêmes, et que tous les efforts faits par l'Association dans l'intérêt du protestantisme sont pleinement justifiés. Après un appel adressé par le président à l'énergie des assistants en faveur de l'Eglise établie, menacée dans son existence, le secrétaire a donné lecture d'un volumineux rapport sur les travaux de l'Association pendant l'année. Il y est dit que le catholicisme lève *insolemment* la tête, puisqu'un membre catholique de la Chambre des communes a osé annoncer une motion ayant pour but de supprimer le serment de suprématie. La résolution suivante a été adoptée à l'unanimité : « Les documents soumis à l'assemblée ayant fourni la
« preuve de l'esprit d'empiètement du pape et de *l'apostasie papiste*
« pour étendre son influence temporelle et spirituelle dans le pays,
« c'est le devoir de tout vrai chrétien et sujet loyal, ami de la liberté
« civile et religieuse, de faire tous les efforts en son pouvoir pour ar-
« racher ses concitoyens au joug du catholicisme, et maintenir la li-
« berté civile et religieuse qui a été établie par la réforme. »

Environ cinquante sociétés protestantes sont ainsi venues à tour de rôle occuper l'amphithéâtre d'Exeter-Hall, parler de leurs succès et réchauffer le zèle de leurs partisans. Les renseignements nous manquent pour compléter le tableau dont nous ne donnons ici qu'un aperçu : il suffira, nous l'espérons, pour atteindre le but que nous nous sommes proposé.

Après tous ces meetings protestants, a eu lieu, le 13 juin, une assemblée annuelle papiste (comme le disent les anglicans), celle de l'*Institut catholique*. Du rapport de M. James Smith, son secrétaire, il résulte que sept nouvelles publications religieuses, tirées à 45,000 exemplaires, ont été mises en circulation dans le cours de l'année. Un traité en italien, à l'usage des Maltais et autres habitants des îles de la Méditerranée, a été aussi imprimé par l'Institut, pour l'instruction

religieuse de ces populations. Le nombre total des traités religieux imprimés dans l'année s'est élevé à 116,000, dont 104,923 ont déjà été distribués. Les recettes de la Société montent, pour l'année, à 27,775 fr. Des branches auxiliaires ont été établies à Berbice, à Madras, et dans un assez grand nombre de villes en Angleterre. Que l'on compare les chiffres : des millions donnés par les protestants, et quelques mille francs offerts par les catholiques, et que l'on juge si nous n'avons pas de justes motifs de faire un appel au zèle de nos frères dans la foi, et de l'exciter par l'exemple même que nous donnent chaque année les nombreuses sociétés dissidentes. A des efforts si persévérants, à des entreprises soutenues par des moyens humains si abondants, il est temps d'opposer des armes égales : bénies par Dieu, elles porteront des fruits mille fois plus nombreux.

Un genre de propagande auquel des millions ont été consacrés par le protestantisme, consiste à imprimer des Bibles dans toutes les langues et à les répandre dans tous les pays, à les jeter même furtivement sur les côtes de ceux dont les habitants seraient peu disposés à se montrer reconnaissants d'un tel don. Aux Bibles ainsi semées par le protestantisme, l'*Institut catholique* de Londres oppose d'excellents Traités, imprimés, on vient de le voir, à un très-grand nombre d'exemplaires. On sait qu'ils ont déjà produit d'heureux résultats. Quant à nous, nous ne cesserons de le répéter, comme c'est par les livres qu'on cherche surtout à propager l'erreur, que ce soit aussi par les livres qu'on s'attache à défendre et à venger la vérité. Toutes les Œuvres qui se proposeront ce but seront assurées de notre sympathie, et nous serons toujours heureux d'avoir à applaudir à la sagesse de leur organisation, et à faire connaître le bien dont elles auront été la source.

Sous ce rapport, nous devons une mention tout-à-fait honorable au zèle que nos voisins d'outre-Manche commencent à manifester. Des écrivains catholiques rivalisent de zèle dans la presse. Nous les voyons, dans plusieurs journaux hebdomadaires ou mensuels, et dans une Revue trimestrielle, s'efforcer d'arrêter les ravages de ce torrent de publications protestantes qui inondent leur patrie et ralentissent les progrès de sa future régénération. Mais leurs écrits ne pouvaient suffire aux exigences du moment. Les esprits se préoccupent de questions plus graves que celles qui défraient la polémique courante : les mystères de la religion deviennent un sujet général d'études et de méditations. Le

malaise qui travaille les intelligences en présence des ruines amoncées par le protestantisme, les porte à s'enquérir des dogmes de la foi catholique, et la société britannique, sans se rendre exactement compte, peut-être, de l'impulsion à laquelle elle obéit, apparaît errante et cherchant, comme par un instinct providentiel, les sentiers qui pourront la conduire à la vérité qu'elle ignore.

Dans ces circonstances, on regrettait de ne pouvoir mettre à la portée de tous les esprits sérieux les ouvrages des théologiens catholiques qui ont traité et approfondi d'une manière spéciale les questions aujourd'hui controversées entre les catholiques et les protestants anglais. Un éditeur de Londres dont le nom s'associe toujours aux œuvres qui ont pour but la défense de la religion, a entrepris de mettre un terme à ces regrets. Il était d'autant plus urgent de se hâter, qu'à cette heure une association protestante (*Parker society*) réimprime les ouvrages de Frith, de Tindal, de Cranmer, de Latimer, de Ridley, de Jewel, de Rainolds, de Parker, de Fulke, de Fox et autres hérésiarques et sectaires d'Angleterre. Cette association compte déjà sept mille souscripteurs, qui se sont abonnés à tous ces livres. A l'exemple des protestants, M. Charles Dolman a eu l'heureuse pensée de réimprimer et de publier, sous le titre de *BIBLIOTHÈQUE CATHOLIQUE*, les écrits des évêques et des théologiens d'Angleterre qui, pendant les seizième et dix-septième siècles, ont combattu pour la défense de la foi et qui ont réfuté les écrivains protestants de leur époque. Au nombre de ces ouvrages figurent en première ligne ceux de sir Thomas More, des évêques Fisher, Gardiner, du cardinal Allen, de T. Harding, de T. Stapleton, de N. Sanders, de Bristow, de Persons, de Walsingham, etc., etc.

Depuis longtemps ces livres sont devenus d'une rareté extrême, et les quelques exemplaires que l'on en trouve se vendent à des prix exorbitants. Tandis que les presses protestantes reproduisent les calomnies de Jewel et autres ennemis du catholicisme, les fidèles ne pouvaient demeurer inactifs en présence de cette propagande infernale. Il eût été criminel que leur indifférence laissât dans l'oubli les réfutations de Stapleton et les controverses de Harding. Ils ont dû chercher à mettre les écrits si admirables de Fisher, de Smith, de Walsingham, à la portée de ceux qui les recherchent. Ces ouvrages sont, dans les circonstances où se trouve l'Angleterre, les plus propres à répondre et à satisfaire aux besoins qui se manifestent; ils semblent avoir été

écrits dans ces dernières années, tant ils ont d'actualité et d'à-propos.

Les personnes qui suivent le mouvement religieux en Angleterre, et qui s'intéressent à sa régénération, applaudiront avec nous au projet de faire revivre ces écrivains qui furent de si généreux athlètes de la foi dans les trois derniers siècles; leurs écrits vont devenir les armes dont la milice sacrée usera aujourd'hui pour terrasser les ennemis contre lesquels elles étaient destinées; et eux-mêmes, après des siècles, viendront ainsi recueillir leur part de gloire dans les triomphes de l'Église.

Le plan de M. Dolman n'est pas seulement à l'état de projet; il a reçu un commencement d'exécution. Déjà le premier volume de la *Bibliothèque catholique* a paru. C'est un ouvrage intitulé : *Recherches en matière de religion*, par François Walsingham. La Bibliothèque catholique se composera de volumes petit in-8°, imprimés avec tout le soin qui distingue les éditions anglaises. Nous voyons avec plaisir, par l'ouvrage de Walsingham, que l'orthographe moderne a été substituée à l'ancienne : la typographie de ce premier volume ne laisse rien à désirer.

Les *Recherches en matière de religion* nous disent les combats d'une âme qui s'est d'abord ouverte au doute, et qui cherche ensuite la vérité. C'est un récit d'une instruction profonde, nous montrant l'opération admirable de la grâce; l'auteur est d'autant mieux placé pour exposer les luttes du cœur et de l'esprit qu'il raconte sa propre histoire. François Walsingham naquit dans le Northumberland en 1576; il fut élevé dans la religion réformée, et obtint, par la protection d'un de ses parents, secrétaire d'État de la reine Élisabeth, d'être reçu à l'École de Saint-Paul à Londres, puis à l'Université de Cambridge, où il fut ordonné diacre. L'ouvrage d'un père jésuite lui tomba sous la main; il le lut. C'était le premier pas dans le sentier qui devait le ramener à l'Église. Après avoir embrassé la foi de ses pères, il partit pour Rome, où il étudia la théologie. En 1609, il entra dans la Compagnie de Jésus, et retourna, en 1615, en Angleterre en qualité de missionnaire. Il y travailla avec un zèle admirable, en bon ouvrier évangélique, pendant trente-deux années, et mourut à l'âge de 71 ans. Ces quelques lignes sur l'auteur des *Recherches* feront comprendre mieux que toutes les analyses de l'ouvrage, l'intérêt qui s'attache à ce livre.

Le second volume de la *Bibliothèque catholique* doit paraître prochainement. Ce sera l'ouvrage d'un bénédictin anglais, le savant Ri-

chard Huddleston, intitulé : *Route facile et courte de l'Eglise (Short and plain way to the Church)*.

Nous voyons avec plaisir lord Shrewsbury, le comte Arundel, lord Camoys, lord Stourton, Mgr. Wiseman, les vicaires apostoliques d'Angleterre, l'archevêque de Tuam, et plusieurs évêques d'Irlande, prendre en quelque sorte sous leur patronage cette œuvre catholique, en se faisant inscrire des premiers au nombre des souscripteurs. Ces publications n'intéressent pas seulement la Grande-Bretagne ; les catholiques de tous les pays voudront les encourager, car elles vont devenir un puissant levier contre l'erreur. Aussi, nous faisons-nous un plaisir de les citer comme un témoignage nouveau des efforts de la Grande-Bretagne pour secouer le joug de l'hérésie qui l'opprime. Elles pénétreront sans doute en France, dans les contrées surtout que les Anglais affectionnent, et où ils répandent à la fois leurs richesses et leurs erreurs. Peut-être nous y saura-t-on quelque gré d'avoir fait connaître cette Bibliothèque importante, et aurons-nous contribué à en multiplier les fruits (1).

24. ARIDITÉS DANS L'ORAISON (DES), *pour faire suite à l'art de traiter avec Dieu*, par le P. LANCINUS, de la compagnie de Jésus ; extrait de ses œuvres, traduit par l'abbé P..., vicaire général d'Evreux. — 1 vol. in-12, de 264 pages (1841). (*Choix de lectures ascétiques*), chez Thibaud-Landriot et C^{ie}. ; — prix : 1 fr.

Cet ouvrage dû à un père jésuite, sur lequel on aurait aimé à trouver une courte notice en commençant, mérite de notre part un jugement complètement favorable. Ici tout est pieux, tout est sage, tout est fondé sur la plus exacte spiritualité : à peine si l'on peut trouver çà et là quelques taches à faire remarquer. Le titre de saint donné à Clément d'Alexandrie (p. 168), une phrase inintelligible, sans doute par quelque négligence typographique (p. 171), un léger correctif que l'on aurait été bien aise de trouver à l'article où l'on montre que l'omission de l'oraison par obéissance ou par charité ne saurait être nuisible, pour obvier à l'abus que la tiédeur pourrait faire de cette maxime très-juste en elle-même (p. 173 et suiv.), un titre incomplet qui n'annonce que la moitié

(1) Pour tout ce qui regarde cette *Bibliothèque Catholique*, s'adresser à M. Charles Dolman, 61, New-Bond-Street, à Londres,

occupera utilement ceux qui , ne pouvant participer chaque année aux exercices d'une retraite diocésaine , désireront les faire en particulier ; sous ce rapport , leur publication est un véritable service rendu aux prêtres ; ils aimeront à écouter les salutaires conseils et les sages enseignements de celui qui fut un confesseur , un apôtre et un des derniers représentants de l'ancien clergé de France, dont il vit les derniers beaux jours.

29. ÉGLISE DE FRANCE (L') injustement flétrie dans un ouvrage ayant pour titre : INSTITUTIONS LITURGIQUES, par le R. P. Dom Prosper GUÉRANGER, abbé de Solesmes ; par MGR. L'ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE. — 1 vol. in-8, de 180 pages (1843), chez Delsol, à Toulouse, et chez Périsse frères , à Paris et à Lyon ; — prix : 2 fr. 75 cent.

Nous nous empressons d'annoncer cet écrit d'un illustre et vénérable prélat, des plus éminents de l'Eglise de France. Instruit par les journaux de la controverse suscitée par la publication des *Institutions liturgiques* de Dom Guéranger, Mgr. l'archevêque de Toulouse, après avoir pris connaissance de l'ouvrage lui-même, a jugé nécessaire de venger l'honneur de l'Eglise de France, outragée par les étranges assertions de l'abbé de Solesmes ; il a voulu repousser avec calme, mais avec énergie, les accusations portées si imprudemment contre cette Eglise. Dans ce but, il relève avec force, dans un premier article, l'imprudence et la témérité de l'auteur des *Institutions liturgiques*, d'un prêtre, d'un religieux « qui, à peine arrivé dans un « royaume éminemment catholique, dont l'Eglise s'est toujours signalée par sa foi et par ses lumières, s'attache à l'avilir, et à la présenter « comme ennemie du Saint-Siège, comme favorisant l'hérésie et « même comme hérétique ; d'un prêtre, d'un religieux qui juge souverainement, condamne, approuve et censure suivant ses idées tout « l'ordre du service divin, réglé et approuvé par les évêques. » — Mgr. l'archevêque, dans un second article, joint au premier reproche celui d'injustice envers l'Eglise de France dont il retrace avec chaleur et vérité le zèle constant pour la pureté de la foi. — Un troisième article a pour but de dévoiler le plan de l'attaque contre l'Eglise de France qu'on accuse d'avoir accepté l'hérésie de Jansénius sous la forme liturgique. — Le savant prélat consacre un quatrième article à l'examen et à la réfutation des reproches faits par Dom Guéranger aux bréviaires et missels de Paris, adoptés dans une grande partie des

diocèses de France. Enfin, dans un cinquième et dernier article, Mgr. d'Astros s'applique à faire ressortir la beauté du bréviaire de Paris. — Ce n'est là qu'une froide et sèche analyse de son travail auquel nous applaudissons de tout cœur, et que nous recommandons vivement à l'attention du clergé de France. Nous nous abstenons d'entrer davantage, pour le moment, dans le fond de la question. Nous aurons bientôt à rendre compte des *Institutions liturgiques* que nous avons confiées à un de nos collaborateurs les plus distingués et les plus capables. Nous aurons alors occasion de revenir sur l'écrit de M. l'archevêque de Toulouse, nous appuyant de son autorité et des raisons qu'il donne pour relever la témérité et l'injustice de l'abbé de Solesmes envers l'Eglise de France, et surtout son extrême imprudence à soulever, comme il l'a fait, une discussion de cette nature.

Pendant que cet article était à l'impression, Mgr. l'archevêque de Paris vient d'adresser à MM. les Curés de son diocèse, à la date du 14 août, et insérée dans l'*Ami de la religion*, du 19, une circulaire pleine de mesure et de sagesse, dans laquelle il défend aussi la liturgie parisienne contre les attaques de l'abbé de Solesmes. Il y témoigne sa reconnaissance à Mgr. l'archevêque de Toulouse, et recommande à l'attention de son clergé l'écrit que nous venons d'annoncer.

30. ÉTUDES SUR LES IDÉES et sur leur union au sein du catholicisme, par L. V. D. F. — 2 vol. in-8, de xv-436 et 430 pages (1842), chez Debécourt; — prix : 12 fr.

Après de longues et persévérantes études, l'auteur de cet ouvrage a cru reconnaître que « malgré les contrastes qu'offraient leurs formes, « les pensées humaines se reproduisaient semblables dans tous les esprits, de telle sorte que, sans se tromper, l'on pouvait affirmer que « les œuvres de Platon et celles de Voltaire, les écrits de Luther et « ceux de Massillon, les ouvrages dus au génie le plus élevé comme « les produits de l'intelligence la plus médiocre, présentaient et dévoilaient ou les mêmes idées, ou des idées dans les rapports entre « elles du gland au chêne et de la feuille au rameau » (p. 1 et 2). Il croit que toutes les causes d'erreur et de discorde tiennent à l'imperfection du langage et à la différente portée des intelligences (p. 6). Il admet enfin que « les idées ont une double fonction, qu'elles sont à la « fois des êtres et des barrières; que celles qui semblent contradictoires ne sont que parallèles et mitoyennes, que c'est par leur nom-

DÉCRET DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE GRÉGOIRE XVI

SUR UN LIVRE INTITULÉ :

LETTRES SUR LA DIRECTION DES ÉTUDES.

C'est le chef suprême de l'Eglise, le vicaire de Jésus-Christ, qui aujourd'hui nous vient en aide, si nous osons nous exprimer ainsi, et nous donne la mesure de la juste sévérité avec laquelle nous devons combattre les ouvrages qui attaquent la religion ou ses divins enseignements. En reproduisant textuellement le décret publié à Rome le 5 août dernier, nous aurons signalé un mauvais livre avec la plus haute autorité, et motivé, en quelque sorte, de nouveau nos efforts par quelques-unes des paroles mêmes du Souverain Pontife.

GRÉGOIRE XVI PAPE.

Ad perpetuam rei memoriam.

Entre les plus grandes et les plus cruelles calamités de la religion catholique, dont, en ces temps de trouble et de tempête, nous ayons à gémir, la principale est sans contredit la multitude des livres pestilentiels qui, comme *les sauterelles sorties du puits de l'abîme*, inondent presque toute entière la vigne du Seigneur, pour la dévaster, et qui sont comme *la coupe remplie d'abominations* que vit Jean dans les mains de la grande Prostituée, abreuvant de toutes sortes de poisons ceux qui y portent leurs lèvres. Tel est, en vérité, le libelle qui a pour titre : *Lettres sur la direction des études*, publié sous le nom de *François Forti*, avec la marque typographique : *Genève*, 1843; œuvre de volume assez mince, mais, par la variété des matières qu'il traite, et par la multitude des erreurs qu'il accumule, digne d'être regardé comme équivalant à de gros tomes réduits à peu de feuilles avec tout l'art et toute la malice des maîtres d'iniquité, afin que la commodité du format et la modicité du prix en rendant la propagation plus facile, on puisse le mettre dans toutes les mains et empoisonner ainsi toute étude, corrompre la jeunesse de tout âge et de toute condition, et ruiner la religion, si cela était possible. L'auteur a pris des plus astucieux ennemis de la foi et de la morale chrétienne, qu'il cite et qu'il loue, il a pris dans leurs ouvrages condamnés ses maximes erronées et perverses, les liant par des sophismes contre la doctrine catholique, contre la morale chrétienne, de sorte qu'on peut dire qu'il a rassemblé

dans ce seul libelle les principales erreurs et les extravagances de tous ses devanciers. C'est pourquoi on peut lui appliquer ce que saint Léon écrivait à Turribio (Ep. xv) du dogme des priscillianistes : « Il n'est pas d'ordure « vomie par quelque impie qui n'ait sa place dans *ce libelle*, l'auteur « ayant fait comme un mélange de tout ce qu'il y a d'immonde dans les « opinions dépravées, de telle manière qu'il boit à lui seul tout ce que les « autres n'ont fait que goûter en partie. » Et pour montrer manifestement qu'il en est ainsi, il suffira de noter, entre les autres, les propositions suivantes, soutenues dans cet ouvrage.

L'auteur affirme qu'il est impossible de répondre victorieusement aux arguments des philosophes sceptiques. A propos de la cosmogonie mosaïque, il insinue encore le scepticisme. Il met en avant des doutes périlleux et fallacieux sur la nature et les facultés de l'âme. — Suivant lui, on ne doit juger des vertus et des vices que relativement au bonheur du genre humain et à la conservation de l'ordre de la nature dans la société civile ; — et par conséquent sans aucun égard à la loi divine et à la moralité religieuse des actions. — Bien plus, il pousse l'impiété jusqu'à tenir pour absurde et immoral *tout principe dogmatique* propre à servir de frein aux passions humaines, et il a l'audace, déposant toute honte, de demander au pouvoir politique l'impunité de la plus honteuse et de la plus effrénée de toutes les passions. — Il enseigne que l'état de nature est l'état de guerre, et comme celui des brutes. En outre, il rend grâces à Luther et au protestantisme de la réforme philosophique et de la réforme politique, comme d'un bienfait pour la société, assurant que ces prétendues réformes ont rendu meilleure la condition des peuples de presque toutes les nations. — Il est donc clair que la religion imaginée par cet auteur diffère essentiellement de la révélée, et n'est purement qu'une religion politique, que le pouvoir politique de chaque état peut et doit déterminer, régir et former selon son bon plaisir, ainsi que cela se pratique dans les états protestants.

Quant à la religion catholique, il reproche à l'Église le nombre des dogmes et les préceptes moraux qui limitent la liberté de penser, et il propose un système au moyen duquel les gouvernements, dans les états desquels elle est en vigueur, pourront la réduire et la rendre utile à la société, selon que les politiques l'entendent. Il dit ensuite que cette religion serait utile à la société qui aurait peu de dogmes et les exercices les plus simples, et qui *substituerait le cœur*, ainsi qu'il s'exprime, *aux prétentions de la métaphysique*, c'est-à-dire comme il résulte du contexte, une religion qui substituerait les mouvements et les affections du cœur aux préceptes moraux de la religion chrétienne. Pour ce qui est des délits contre la religion, l'auteur insinue que l'on doit avoir plus de soin de maintenir la tolérance que de protéger le dogme.

Il est donc manifeste que le but et les maximes de l'auteur tendent à réformer ou, pour mieux dire, à renverser de fond en comble la religion catholique d'après les principes des protestants. Les principes posés et

établis par lui comme la règle des législateurs et de ceux qui tiennent le gouvernement, ont, relativement à la religion, pour objet direct d'obtenir ceci : 1^o que le clergé soit exposé à la défiance et à la risée des peuples, et l'autorité ecclésiastique à la jalousie; 2^o que l'on détache d'un seul coup, ou que l'on aliène peu à peu du siège apostolique, centre de l'unité catholique, les cœurs des fidèles; 3^o que toute juridiction ecclésiastique, dans le for extérieur et sur toutes les actions extérieures, soit abolie; 4^o que la puissance politique puisse régler et varier à son gré les institutions ecclésiastiques et les élémens même de l'instruction religieuse, discuter la doctrine de l'Eglise catholique, la soumettre à son propre jugement, et en empêcher la propagation; 5^o que le gouvernement de l'Eglise appartienne au seul gouvernement civil, ou du moins lui soit entièrement subordonné; en un mot, toutes ses maximes tendent à rendre l'Eglise esclave des gouvernements.

Nous donc, pesant avec attention tout cela, et, les larmes dans les yeux, au pied du crucifix, considérant de quels immenses dangers serait pour les âmes la lecture de ce libelle pestilentiel, après avoir pris l'avis de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Eglise romaine, inquisiteurs généraux de toute la république chrétienne, de notre propre mouvement, de science certaine, et après mûre délibération et dans la plénitude de notre puissance apostolique, par nos présentes lettres, sous les clauses ordinaires et les peines portées dans l'*index* des livres prohibés, nous condamnons, réprouvons et prohibons le susdit libelle, en quelque lieu et en quelque langue qu'il ait été ou (ce qu'à Dieu ne plaise!) qu'il doive être imprimé, quelle qu'en soit ou en puisse jamais être l'édition et la traduction, comme contenant des doctrines et des assertions « induisant au scepti-
« cisme et à l'incrédulité, scandaleuses, contre les bonnes mœurs, im-
« pies, respectivement fausses, téméraires, captieuses, erronées, appro-
« chant de l'hérésie, suspectes d'hérésie, injurieuses et calomnieuses en
« haine du sacré ministère ecclésiastique, dérogeant aux droits divins de
« l'Eglise, favorables au protestantisme, schismatiques. »

Nous exhortons cependant, et nous conjurons dans le Seigneur, nos vénérables frères les patriarches, archevêques, évêques et autres ordinaires de chaque lieu, de se rappeler qu'en vertu du ministère d'enseignement que Dieu leur a confié, ils sont étroitement obligés d'instruire leur troupeau dans la doctrine, et de s'employer de toutes les manières, avec toute la sollicitude et toute la fermeté apostoliques, pour que leurs ouailles soient éloignées de pâturages remplis de tout poison, de la lecture de ce libelle impie et exécrationnel.

Afin que les présentes lettres parviennent plus facilement à la connaissance de tous, et pour que personne n'en puisse prétexter cause d'ignorance, nous voulons et décrétons qu'elles soient, selon l'usage, publiées par nos huissiers, aux portes de la basilique du prince des apôtres, de la chancellerie apostolique, ainsi qu'aux portes du tribunal général, au Mont-Citorio et dans la place du Champ-de-Flore de cette ville, et que des

exemplaires en demeurent affichés en ces divers lieux ; et que lesdites lettres, ainsi publiées, aient auprès de tous et de chacun de ceux qu'elles concernent, leur entière force, tout comme si elles avaient été notifiées et intimées personnellement à chacun d'eux.

Donné à Rome, près de Sainte-Marie-Majeure, sous l'anneau du Pêcheur, le 5 août MDCCCXLIII, dans l'an XIII de notre pontificat,

L. C. LAMBRUSCHINI.

43. ARCHICONFRÉRIE (L^e), ou *Guide des âmes pieuses dans la dévotion au cœur immaculé de la Mère de Dieu* ; par Théodore NISARD. — 1 vol. in-52 (1843) chez Debécourt ; — prix : 40 cent.

M. Nisard vient de publier un petit volume sur l'Archiconfrérie, qui respire d'un bout à l'autre la dévotion à la sainte Vierge. Il sera très-utile à tous ceux qui sont inscrits à cette confrérie et à ceux qui n'ont point ce bonheur : il leur inspirera de douces pensées, en leur rappelant toutes les bontés, toutes les faveurs que la reine des anges ne cesse de prodiguer à tous les hommes, quelque coupables qu'ils soient. Il n'existera bientôt plus de contrée dans le monde où la dévotion au cœur immaculé de la mère de Dieu n'ait pénétré ; elle est la protectrice de tous ; tous recourent sans cesse à elle ; le malade lui demande la santé ; le voyageur isolé au milieu de l'immense Océan implore un heureux retour au port, et le guerrier exilé dans les déserts arides de l'Afrique réclame aussi son assistance. Lisons donc tous ce livre : il renferme les prières de l'ordinaire de la messe, jointes à d'autres pieuses méditations. Il plaira au pieux fidèle, et il entretiendra dans son cœur le culte de la sainte Vierge. C. A.

44. BIENHEUREUX THOMAS A KEMPIS (LE). *Les trois tabernacles*, opuscule nouvellement traduit par Sigismond ROPARTZ. — 1 vol. in-32, de xxx-160 pages ; à la Société de Saint-Nicolas ; — prix : 1 fr.

Annoncer un opuscule de Thomas à Kempis, c'est être sûr qu'il sera bien accueilli du clergé et des pieux fidèles. Celui-ci est précédé d'une notice sur l'auteur, courte, mais bien faite. On y donne le titre de ses ouvrages, parmi lesquels se trouvent les *Trois Tabernacles*, qui sont la pauvreté, l'humilité, la patience, dans lesquelles l'âme trouve la paix et le salut. — Ce sont des maximes et des sentences divi-

sées par chapitres et par versets, dans le genre de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Ce livre est un de ceux qui, comme dit le comte J. de Maistre, « semblent n'appartenir qu'à la piété, mais sont pleins de je ne sais quel esprit inexplicable, qui pénètre dans le cœur et de là dans l'esprit. » Nous n'avons point eu le latin sous les yeux, pour pouvoir dire si la traduction est exacte : du moins le style est parfaitement pur, simple et pieux comme il convient.

45. CATÉCHISME DE L'UNIVERSITÉ, ou *un Écolier des Frères ignorantins et les professeurs universitaires*; ouvrage dédié à tous les Français qui aiment leur religion et leur patrie, par UN MONTAGNARD VIVAROIS. — 1 vol. in-18, de 166 pages (1843), chez G. Martin, à Paris, et chez Guyot, à Lyon; — prix : 75 cent.

Piquant pour le fond et pour la forme, ce petit ouvrage de circonstance vient à propos apporter sa part de lumière et de raison dans la discussion qui s'agite en ce moment, avec quelque vivacité, mais, il faut le reconnaître aussi, avec un si haut intérêt pour la société autant que pour la religion, entre certains hommes de l'Université et les catholiques. Ici le rôle est changé : c'est l'écolier qui fait la leçon, et les maîtres la reçoivent selon leur mérite. L'écolier des Frères ignorantins interpelle, sur les principales questions du dogme et de la morale, les professeurs les plus fameux par leurs doctrines hétérodoxes, et chacun d'eux répond par un passage extrait de ses œuvres imprimées ou de son enseignement oral. Toutes les citations, reproduites en caractères italiques, donnent une idée frappante des pitoyables écarts de cette pauvre raison, qui, par l'organe de ses partisans exclusifs, prétend avec tant de fierté élever ses droits au-dessus de l'autorité même de Dieu. On voit ici jusqu'à quel point s'égarent ceux qui s'obstinent à ne pas reconnaître d'autre guide; l'on gémit, et l'on s'inquiète pour l'avenir, de voir l'instruction et l'éducation de la jeunesse abandonnées à de semblables docteurs. L'auteur ne recule devant aucune célébrité littéraire ou universitaire de l'époque : chacun est appelé à comparaître sous son propre nom et avec ses œuvres. Il est désirable, sans doute, d'éviter autant que possible les personnalités; mais il est un fait qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître : c'est que, pour se défendre, on est souvent forcé d'aller droit à ses adversaires, et que, dans le cas présent, les citations sont l'arme la plus positive et l'argument le plus péremptoire. Mais il devient alors fort difficile,

ment à la même collection. — On sait que l'ouvrage du père Nepveu est divisé en neuf livres, et que son but est de nous faire connaître la doctrine de Jésus-Christ et de nous apprendre à imiter ce divin Sauveur. Quant aux *Méditations* du père Nouet, elles sont tirées de l'*Homme d'oraison*, du même auteur, excellent ouvrage, mais trop volumineux pour être placé entre les mains de tous les lecteurs. On a donc eu l'heureuse idée d'en extraire les *Méditations pour tous les dimanches de l'année*, afin de faciliter au chrétien fidèle les moyens de commencer la semaine en gravant dans son esprit des réflexions qui deviendront ensuite fécondes en bonnes œuvres comme en louables pensées. Nous n'avons pas à faire l'éloge de ces deux ouvrages ; les nombreuses éditions qui en ont été données attestent leur mérite. On ne saurait rien désirer de plus soigné et de plus correct que celle qu'en a faite M. Blaise. En parlant d'un de ces ouvrages (voyez pag. 104), nous regrettions que l'on n'eût pas donné quelques détails biographiques sur l'auteur. Ici ce vœu est rempli : chaque ouvrage contient une intéressante *Notice* sur l'auteur et sur ses publications. Nous recommandons ces deux éditions aux âmes pieuses.

105. HISTOIRE DE LA VENDÉE MILITAIRE, par M. CRÉTINEAU-JOLY ; 2^e édition. — 4 vol. in-12, de xxiv-440, 540, 534 et 570 pages (1843), chez Charles Gosselin ; — prix : 14 fr.

Une des grandes phases de la révolution française restait encore sans histoire complète. Les guerres de la Vendée, si dignes par leurs causes, leur origine, leur caractère, leurs péripéties, et la forme qui leur est particulière, de se détacher du récit des graves événements de la même époque, n'occupent, en quelque sorte, qu'un rang secondaire dans ses annales : si quelques plumes ont tenté de les écrire, c'est seulement sous la forme d'épisodes dans lesquels les auteurs avaient joué un rôle. Des matériaux précieux se trouvaient ainsi réunis, mais personne n'essayait de les mettre en œuvre. Il fallait, en effet, dans l'écrivain qui entreprendrait cette tâche, une position spéciale pour se procurer les documents nécessaires, de la patience pour les examiner, de la sagacité pour les coordonner, un esprit de saine critique pour les apprécier, du courage surtout pour les employer, une connaissance traditionnelle des hommes marquants qui avaient succombé dans la lutte, une connaissance personnelle de ceux qui avaient survécu, une sorte de participation aux usages vendéens, et de pratique des localités ; en un mot, il fallait être

Vendéen d'origine, de cœur, de profession, écrivain distingué, et cependant, avant tout, impartial ; réunion difficile de qualités fort rares, que M. Crétineau-Joly nous semble avoir réunies.

Dans une introduction succincte, mais claire, positive, chaleureuse, sans emphase et sans esprit de parti, l'auteur établit la situation du pays qui va devenir le théâtre d'un drame si tragique. Il commence son récit au moment où, irritée de ne pouvoir faire pénétrer ses principes dans la Vendée, et plus irritée encore de ne pouvoir en développer les funestes conséquences, la révolution va attaquer une population qui n'avait d'autre tort que de la laisser passer sans se mêler à ses fureurs, ose chercher à la contraindre dans ses habitudes les plus chères, essaie de la refouler contre ses mœurs, contre ses affections et ses croyances, et de lui imposer ce qu'elle devait considérer comme le plus affreux des crimes, l'apostasie du culte de ses pères. On voulait qu'elle renoncât à sa foi, ou tout au moins à ses pratiques extérieures, qu'elle se séparât des ministres de la religion dont elle avait admiré les vertus, dont la constante charité venait en aide à toutes ses misères, dont les habitudes s'accommodaient à ses mœurs simples et naïves. On lui ordonnait de renoncer à l'affection qu'elle portait à la classe des gentilshommes et des seigneurs, puis, en échange de la bienfaisance, des soins, de l'espèce de fraternité que celle-ci établissait dans ses rapports avec elle, de brûler les châteaux, d'exterminer même ceux de ses membres qu'elle ne pourrait chasser de la contrée.

Entré dans le récit des événements militaires, M. Crétineau-Joly le poursuit avec précision, et en même temps avec un ordre, une clarté qui permettent de les rattacher les uns aux autres, d'en saisir les détails sans perdre de vue leurs rapports entre eux, en même temps qu'il sait répandre dans toutes les parties de son travail le charme de l'épopée, l'attrait d'un roman, et la sévérité de l'histoire. On voit se succéder sans relâche, chaque jour, presque à chaque heure, des faits d'armes glorieux, mais sans résultats définitifs. La prise de Thouars, première action d'éclat importante de cette guerre, est bientôt suivie avec rapidité des victoires de Chollet, de Chemillé, de Bressuire, de Fontenay, de Chantonnay, de Concourson, de Beaulieu, de Torfou, de Montaigu, de Saint-Fulgent (ces quatre dernières remportées en soixante heures), et cette série de triomphes n'est interrompue que par l'échec de Nantes, à l'attaque de cette ville, et par la déroute de Luçon. — Afin de ne marcher qu'avec des pièces à l'appui de chacune de

ses assertions, l'écrivain s'est entouré de tous les documents : il a lu les correspondances secrètes du Comité de salut public, les ordres du jour de la Révolution, les Mémoires inédits de Madame de Donnissan, ceux de l'abbé Jagault, et une foule d'actes authentiques, dont, grâce à lui, la Révolution ne pourra plus effacer la trace. Presque au milieu de chaque page, à la narration d'un combat se mêle, sans se confondre, celle des désordres de tout genre, des massacres, des incendies, employés comme moyen de mettre un terme à la guerre par la dépopulation absolue de la contrée. Le récit des massacres, fait avec une saisissante énergie, ne peut laisser aucun doute sur la véracité de l'auteur; car, afin d'échapper à la nécessité de retracer tant d'actes de barbarie, il en a laissé le soin aux bourreaux eux-mêmes. Ce sont les représentants du peuple et leurs délégués, ce sont les généraux et leurs subordonnés, c'est Carrier, assisté des complices qui l'ont aidé à commettre tant de crimes, ce sont tous ceux qui ont pris une part active à la dévastation de la Vendée et à l'extermination de ses habitants, qui viennent eux-mêmes rendre compte des atrocités commises par leurs ordres, et souvent exécutées de leurs propres mains. C'est là surtout que l'impartialité de l'auteur, souvent poussée trop loin peut-être, paraît d'une manière frappante. Lorsqu'un crime doit être raconté, s'il appartient au parti révolutionnaire, l'écrivain se borne au récit simple des faits, laissant à la juste indignation du lecteur le soin de le flétrir; si, au contraire, il est l'œuvre de son propre parti, il en accompagne la narration de tout ce qui peut en faire ressortir la honte et l'horreur. Déjà, dans une autre circonstance, à propos de son *Histoire des traités de 1815* (t. 2, n° 353), nous avons dû reprocher à M. Créteineau-Joly d'avoir été plus sévère pour son propre parti que pour ceux qui le combattent : nous remarquons encore ici, dans toute l'étendue de son ouvrage, une indulgence souvent excessive à l'égard de ses adversaires politiques, et une rigueur qui va parfois jusqu'à l'injustice à l'égard de ceux dont il partage les opinions. Cette marche de l'auteur peut bien montrer la droiture de ses intentions, et lui mériter la confiance de ceux qui ne suivent pas le même drapeau, mais elle est parfois affligeante pour des dévouements qu'elle méconnaît, ou dont elle ne fait pas ressortir assez la sublime abnégation. C'est surtout dans le chapitre VII du tome iv, intitulé : *Ingratitude de la Restauration*, que cette disposition se manifeste le plus à découvert, et que nous trouvons à la fois injuste et passionné le jugement porté con-

tre les intentions et contre la politique de deux souverains placés dans des circonstances difficiles, entre une révolution qui finissait et une révolution que l'on préparait. Nous eussions préféré que la balance fût tenue d'une main plus égale, et que, sans cesser d'être vrais, les jugements portés ne frappassent point des amis de préférence à des ennemis. Le système contraire pourrait et devrait être admis, si, par un accord inespéré, on obtenait une sincérité réciproque de la part des écrivains du parti opposé. Mais peut-on l'attendre?

Le troisième volume, devenu un livre nouveau dans cette seconde édition, est consacré à la chouannerie de la Bretagne. Là sont d'autres localités, d'autres meurs, d'autres soldats, d'autres chefs, d'autres intérêts, et, par conséquent, avec un égal héroïsme, d'autres motifs d'insurrection, un autre mode de faire la guerre, des moyens différents d'atteindre un but commun. Aussi, afin de répandre plus de clarté sur l'ensemble et sur les détails des faits, M. Crétineau-Joly a-t-il cru utile de tracer un exposé spécial des événements qui ont provoqué la participation de la Bretagne au mouvement du Poitou et de l'Anjou. Ces luttes du parlement breton contre la cour, ces ferments de discorde qui sortent de cette vieille terre de l'Armorique, les persécutions contre le clergé, la politique de la bourgeoisie, celle des étudiants, dont Victor Moreau est le général, tout cela forme un tableau saisissant, qui explique admirablement les combats de la chouannerie.

Passant successivement au soulèvement de la Vendée en 1815, puis à ses vieux sentiments de fidélité réveillés en 1830, l'auteur aborde avec le même courage ces deux époques si rapprochées de nous, et en raconte les événements avec les mêmes qualités, et aussi avec le même défaut que nous avons signalé plus haut.

M. Crétineau-Joly pense et écrit comme si les événements et les personnages qu'il met en scène étaient séparés de l'époque actuelle par un ordre de choses sans rapport avec celui dont il s'occupe, comme si les héros de son épopée n'appartenaient pas à cette époque. Et cependant, ces événements ont eu pour conséquence, au moins pour suite plus ou moins immédiate, la situation dans laquelle la France est placée; ces personnages, ou vivent encore, ou ont laissé des fils, des frères, des compagnons de gloire ou d'infortune prêts à prendre fait et cause pour eux. Certes, l'historien devait avoir une grande confiance dans la puissance de la vérité pour oser la publier avec tant de franchise, sans s'inquiéter de l'effet qu'elle produirait sur les hommes

mis en scène. Encouragé par le succès des premières parties de son œuvre, il l'a poursuivie et terminée avec une liberté d'allure, avec une indépendance d'opinions, avec un mépris pour les considérations qui auraient paru à d'autres propres à imposer la réserve, avec une abnégation qui font honneur à la fois à son caractère et à son talent. Pour nous, tout en regrettant les imperfections que nous avons remarquées, nous rendons hommage au respect constant de l'auteur pour tout ce qui tient à la religion, et nous classons son ouvrage, sans hésiter, parmi ceux qu'on peut faire lire aux personnes instruites, et à toutes celles qui désirent connaître une des époques les plus tristes et les plus glorieuses de notre histoire nationale. — Malheureusement quelques tableaux qui ne sont pas traités avec assez de réserve ne permettent pas de le confier sans discernement à la jeunesse.

106. ILLUSTRATIONS DE L'HISTOIRE DE L'ALGÉRIE, par M. ROY. — 1 vol. in-12, de 320 pages (1843).

107. ILLUSTRATIONS DE L'HISTOIRE D'ALLEMAGNE, par le même. — 1 vol. in-12, de 276 pages (1843).

108. ILLUSTRATIONS DE L'HISTOIRE D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL, par le même. — 1 vol. in-12, de 298 pages (1843).

109. ILLUSTRATIONS DE L'HISTOIRE D'ITALIE, par le même. — 1 vol. in-12, de 288 pages (1843).

Chaque volume, orné d'une gravure, fait partie de la *Bibliothèque religieuse, morale, littéraire, de l'enfance, etc.*, chez Martial Ardant, frères, à Limoges, et à Paris; — prix du volume: 90 cent.

Déjà nous avons annoncé sous le même titre (tome 2, p. 484) deux ouvrages qui ont commencé cette collection, dont nous devons avoir une suite. L'éditeur a eu l'heureuse pensée de remplacer par une série d'histoires abrégées tout ce qu'on a publié précédemment de divers auteurs, sous les titres si faux et si souvent trompeurs de *Beautés*, comme nous l'avons prouvé par quelques exemples (V. tom. 1, numéros 60, 189, et suiv.). Nous l'en félicitons, et nous le féliciterons particulièrement du bon esprit dans lequel cette publication est rédigée. Les livres historiques, toujours agréables, surtout à la jeunesse, lui sont aussi plus utiles que beaucoup de romans religieux ou moraux, qui laissent souvent à désirer. Toutes ces *Illustrations*, confiées à la même plume dont nous avons loué précédemment plusieurs productions, ont été lues avec la plus grande attention, et l'examen n'y a rien découvert qui pût en empêcher la lecture. L'auteur s'est inspiré

aux sources les plus pures ; il écrit avec sagesse , et surtout dans un esprit très-religieux. Si la vérité lui fait quelquefois un devoir de parler des fautes de quelques personnes revêtues d'un caractère sacré , il le dit prudemment , avec une juste réserve , ayant soin de joindre au récit un correctif , une réflexion , qui préviennent dans l'esprit du lecteur toute conséquence fâcheuse. C'est ainsi que nous comprenons la tâche de l'historien : il doit être véridique , en conservant toujours à sa narration un caractère religieux et moral. Le style de M. Roy est généralement simple et correct , comme il convient à ce genre d'ouvrage , quoique offrant de loin en loin quelques négligences. Mais nous engageons l'éditeur à soigner davantage ses corrections : des fautes typographiques assez nombreuses fatiguent un lecteur attentif et jettent de la confusion , surtout quand elles portent sur les noms de lieux ou de personnes. — Cette série d'histoires abrégées sera utile dans les maisons d'éducation ; elle est très-convenable à la jeunesse ; plusieurs même y retrouveront avec quelque plaisir des souvenirs d'études historiques plus complètes.

110. JÉSUITES (LES), par UN SOLITAIRE. Réponse à MM. Michelet et Quinet. — 1 vol. in-8 (1843), chez Appert.

« La presse universitaire , dit l'*Ami de la Religion* en rendant
 « compte de cet ouvrage (28 octobre), pourrait attribuer à la préven-
 « tion et à une sorte de parti pris le blâme dont nous frappons les
 « *Leçons* de MM. Michelet et Quinet.. Mais voici un livre émané
 « d'un homme qu'on n'accusera point de partialité , et qui repousse avec
 « non moins d'énergie cet enseignement si misérable et si déshonorant
 « pour la chaire élevée d'où il découle. »

Le *Solitaire* n'est que trop connu du public par sa *Biographie du clergé contemporain* , publication injurieuse pour le clergé , contre laquelle nous avons dû protester (tom. 1, n° 177, et tom. 2, p. 60), et qui afflige les amis de la religion. La révolution de 1830 a obtenu toutes ses sympathies et son admiration , parce qu'il y voit le triomphe de la liberté , de l'égalité , de la vérité politique et de la sage économie des pouvoirs. Sous ce rapport , il partage tous les sentiments de MM. Michelet et Quinet. D'un autre côté , il ne se montre pas plus réservé que par le passé envers les évêques , et on le voit avec peine renouveler toutes ses accusations contre l'épiscopat et contre le régime ecclésiastique. Il ne saurait donc , du moins , être suspect aux deux

professeurs du Collège de France et à leurs adhérents, comme il le fait remarquer lui-même, en déclarant, et son livre ainsi que ses autres publications le prouvent assez, qu'il n'est ni un *jésuite* ni un *vendu*, que c'est bien de son plein gré et cordialement qu'il professe pour les enfants de saint Ignace une vive et discrète admiration. C'est au nom de la révolution de 1830, c'est au nom de la raison, qu'il vient réclamer pour eux la liberté, et il en tire des arguments pleins de force en faveur de ses clients. Il prend successivement corps à corps MM. Michelet et Quinet, s'empare de leurs propres expressions pour analyser leur travail, les suit pas à pas, et réfute chacune de leurs accusations à mesure qu'elles se présentent; et comme, après tout, ses deux antagonistes ne lui paraissent pas des écrivains sérieux, il emploie le plus souvent contre eux l'arme de l'ironie et du badinage, qu'il manie quelquefois d'une manière assez piquante. Aussi fait-il bonne justice des leçons qui ont momentanément, nous l'espérons, transformé le Collège de France en une arène; il proteste avec force contre l'enseignement des deux professeurs, et démontre tout ce qu'il renferme de contradictoire, de ridicule et d'injuste, et combien il est en opposition avec l'esprit du siècle et avec nos institutions. Puisse son argumentation lumineuse et pressante inspirer de sérieuses réflexions à MM. Michelet et Quinet, leur ouvrir les yeux, et à ceux qui leur ont si légèrement applaudi! Puisse l'auteur réfléchir lui-même, et, docile à de bonnes et généreuses inspirations, comme aux conseils de ses véritables amis, dépouiller bientôt de funestes préventions, et sortir de la mauvaise voie dans laquelle il s'est laissé engager!

Toutefois, quoique le livre du *Solitaire* contienne une bonne réfutation des leçons du Collège de France, on y trouve trop de traces des fâcheuses préoccupations de l'auteur, et des traits trop amers contre l'épiscopat pour en recommander indistinctement la lecture: elle ne peut être conseillée qu'avec réserve, et seulement aux hommes graves, qui, en y cherchant des arguments en faveur des jésuites, sauront se tenir en garde contre l'esprit de système qui s'y reproduit trop souvent.

III. LETTRE A M. VILLEMMAIN, ministre de l'instruction publique, sur la liberté d'enseignement, par Louis VEUILLOT. — In-8, de 196 pages (1843), au Bureau de l'*Univers*, et chez tous les libraires; — prix: 1 fr.

Peut-être beaucoup de personnes se persuadent-elles que, dans la discussion qui s'agite en ce moment relativement à la liberté d'ensei-

gnement, l'Université tout entière est en cause, et que tous ses membres, partisans et défenseurs du monopole, en demandent la conservation. C'est, selon nous, une erreur sur laquelle nous dirons notre pensée. Il existe dans le corps universitaire des hommes trop éclairés et trop honorables pour ne pas reconnaître la justice des réclamations des pères de famille, des catholiques et du clergé : ces hommes droits et sincères savent fort bien qu'ils n'ont rien à perdre à la destruction du monopole. A part les professeurs journalistes, quelques philosophes rationalistes ou voltairiens, et quelques dignitaires qui prélèvent les meilleurs traitements, le grand nombre des professeurs accueillerait avec plaisir la liberté solennellement promise qui les délivrerait eux-mêmes d'un pouvoir absolu et presque sans contrôle, dont ils ont eu plus d'une fois à se plaindre ; le grand nombre le sait, le pense, mais ne le dit pas, parce que le silence est souvent une loi pour certaines positions. Serait-ce pour cette raison que M. Veillot a cru devoir porter la discussion plus haut et poser nettement la question devant le ministre de l'instruction publique, à qui il appartient d'accomplir enfin le vœu de la constitution ?

Quoi qu'il en soit, et quelle qu'ait été sa première pensée, M. Veillot, dans sa *Lettre à M. Villemain*, s'est fait l'organe des pères de famille, avec ce zèle et cette énergie qu'inspire une conviction profonde de la justice et du bon droit. C'est un catholique sincère qui défend la cause de la religion, qui venge ses ministres d'injustes et calomnieuses accusations ; c'est un argumentateur habile qui éclaircit le débat, et y apporte une discussion vive et convaincante ; c'est un peintre fidèle qui trace un tableau sombre et affligeant, mais véridique, de l'état moral et religieux des maisons universitaires, état dont le système actuel d'éducation est le principe. Et pour qu'on ne l'accuse pas d'exagération, il s'écrie : « Hélas ! à qui viendrez-vous le nier ? Est-ce que celui qui
« vous parle ne sort pas aussi de vos écoles ? Est-ce que son âme n'a
« pas traîné, douze ans, le temps de l'adolescence et de la jeunesse,
« dans la fange de l'incrédulité ? Est-ce qu'il n'a pas fallu des miracles
« pour fermer cette source de souillure ouverte par les éclats de l'en-
« seignement universitaire qui retombent jusque sur le pauvre peu-
« ple, et des larmes de sang pour en affaiblir la trace qui ne s'effa-
« cera jamais ? Et que sont devenus ses compagnons ? Comment dire
« dans quels abîmes d'ignorance, de brutalité, de misère, sont plon-
« gés quelques-uns de ces cœurs qu'il a connus intelligents et purs ?

« Vous répondrez des malédictions qui les écrasent, étranges hommes d'État, à qui l'on confie des âmes saines, et qui les rendez flétries, et qui vous croyez quittes de tout dès qu'une majorité vous remet ou vous laisse prendre les clefs du budget. » — Il nous serait plus facile de citer beaucoup que d'analyser. Le passage qu'on vient de lire donnera du moins une idée de l'élévation des pensées et de la vigueur du style qui caractérisent cette lettre remarquable sous beaucoup de rapports. Peut-être M. Veillot s'est-il laissé un peu trop emporter par sa juste indignation qui lui fait refuser toute bonne intention à ses adversaires, et qui lui dicte un tableau de la situation de l'Eglise en France dans lequel quelques lecteurs pourront voir de l'exagération; mais cette indignation se comprend et s'excuse: trop de faits l'expliquent et la justifient.

M. Veillot a joint à sa lettre, sous le titre d'Appendice de nombreux extraits empruntés à la polémique de l'*Univers*. Beaucoup de personnes, sans doute, voudront lire cette brochure, et elles feront bien.

112. LETTRES PARISIENNES, par Madame Emile DE GIRARDIN. — 1 vol. in-12, de 432 pages (1843); chez Charpentier; — prix: 3 fr. 50 c.

De la fin de 1836 à la fin de 1839, le journal *la Presse* publiait à peu près régulièrement chaque samedi, sous le titre de *Courrier de Paris*, un feuilleton signé *le vicomte Charles de Launay*, et qui faisait sensation parmi les lecteurs habituels, et alors assez nombreux, de ce nouveau journal. Bientôt le pseudonyme ne cacha plus le véritable auteur de ces pages, presque toujours remarquables par une critique très-spirituelle et fort juste des usages et des travers de notre époque, et ce ne fut pas sans étonnement, qu'après avoir cru plus d'un passage écrit par quelque *lion* du boulevard de Gand, la cravache à la main et le cigare à la bouche, on apprit que ce ton parfois si cavalier, ces allures si dégagées, cet air si leste, avaient été empruntés par une femme, et par une femme poète. Nous nous rappelons avoir lu, à l'époque de leur publication, quelques-uns de ces feuilletons, et, tout en blâmant parfois la forme, et d'autres fois le fond, avoir remarqué le plus souvent la justesse des observations, la finesse des aperçus, le piquant d'une foule de mots heureux, la vérité de mille esquisses tracées de main de maître, et une sorte d'indépendance politique, qui faisait un singulier contraste avec les doctrines de

la partie sérieuse du journal. Depuis longtemps nous n'avions pas vu les ridicules châtiés avec autant de verve spirituelle et caustique. — Cinquante de ces feuilletons, choisis et réunis, forment le volume publié sous le titre de *Lettres parisiennes*. — Ce qui précède donne par avance notre opinion sur ce volume. Nous croyons que, comme étude de mœurs et comme fantaisie littéraire, il a un véritable mérite, que plus d'un passage, bien pensé et bien écrit, méritait d'être conservé, et qu'on relira plus tard avec intérêt ces croquis légers de mœurs, de modes, d'habitudes, d'usages, de ridicules et de goûts, qui se modifient sans cesse, et disparaissent chaque jour pour faire place à d'autres non moins bizarres. Est-ce à dire pour cela que, tout en rendant justice au mérite relatif de la forme, et à la supériorité souvent incontestable du fond, nous croyons ce volume digne d'être conseillé ou permis indifféremment à tous? Non, sans doute; mais, à part les jeunes personnes, auxquelles plus d'un tableau des plaisirs du grand monde convient peu, dont l'imagination, naturellement trop féconde, n'a pas besoin de stimulant, nous le verrions sans peine entre les mains d'un lecteur grave qui voudrait y chercher un délassement, et qui y trouverait, pour peu qu'il eût le jugement droit, matière à de biens sérieuses réflexions. — Il est fâcheux que l'éditeur n'ait pas donné plus de soins à la révision des épreuves : des fautes énormes (*Nisbaden* pour *Wisbaden*, *Girard Dow* pour *Gérard Dow*, etc., etc.) se rencontrent trop souvent dans ce volume, d'ailleurs fort soigné, et étonnent d'autant plus que ce n'est ici qu'une réimpression.

113. LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT, par M. LAURENTIE. — In-8, de 80 pages (1843), chez Lagny frères; — prix : 1 fr.

Cette brochure mérite l'attention de nos lecteurs. Ils approuveront, sans doute, notre empressement à leur faire connaître tout ce qui peut porter la lumière sur un point aussi important, et établir le bon droit contre ceux qui nous en refusent la jouissance. Le nom de l'auteur, si honorablement connu dans les lettres, est une garantie de la rectitude des idées et de la solidité des principes qu'il énonce. — Il y a deux ans, quelques pères de famille, appartenant au monde royaliste, se réunirent pour examiner la question dont il s'agit, et, après une étude sérieuse, on convint d'un mémoire, que l'auteur fut chargé de rédiger. C'est ce mémoire qu'il reprend aujourd'hui en son propre nom, pour le mettre en rapport avec le mouvement qui s'est opéré depuis dans les

127. CONFÉRENCES théologiques et spirituelles sur les grandeurs de Dieu, par le P. L.-F. d'ARGENTAN, capucin. — 2 vol. in-8, de 392 et 408 pages (1843), chez Gustave Martin ; — prix : 6 fr.

Une grande partie de ce que nous avons dit précédemment (t. 2, n° 78), sur les *Conférences* du même auteur ayant pour objet les *grandeurs de la très sainte Vierge*, peut également s'appliquer à celles dans lesquelles il traite des grandeurs de Dieu. Non-seulement ces Conférences, égales en nombre (30 dans chaque ouvrage) sont divisées de la même manière, mais ici, comme dans le précédent ouvrage, c'est la même abondance, souvent la même prolixité, la même piété tendre et persuasive, le même désir de faire connaître et aimer Dieu en traitant successivement de chacun de ses attributs divins. — Nous ajouterons, comme nous l'avons fait déjà quand nous avons rendu compte des deux autres volumes, que les personnes peu habituées à la lecture des livres ascétiques trouveraient dans celui-ci des choses qui leur paraîtraient singulières, et que ce n'est point à elles qu'il nous paraît destiné, mais aux âmes ferventes, dociles à la voix de la grâce, dont l'esprit ne cherche pas à se repaître de vaines subtilités, et dont le cœur choisit de préférence un aliment spirituel solide et propre à les édifier et à les instruire. — Il convient surtout aux personnes pieuses, vivant dans le monde ou dans les communautés religieuses, pour lesquelles il peut être la matière d'excellentes et fructueuses lectures spirituelles.

128. ÉGLISE DE FRANCE injustement flétrie (L'), dans un ouvrage ayant pour titre : *Institutions liturgiques*, par le R. P. Dom Prosper GUÉRANGER, abbé de Solesmes, par Mgr. l'ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE. — 1 vol. in-8, de xx-168 pages ; *deuxième édition* (octobre 1843), chez Delsol, à Toulouse, et chez Périsse frères, à Lyon et à Paris ; — prix : 2 fr. 75 cent.

En rendant compte de la première édition de ce travail (août, n° 29), nous en avons exposé sommairement le contenu ; nous n'avons donc pas besoin de donner de celle-ci une nouvelle analyse, mais nous ferons remarquer qu'en tout conforme à la première pour le fond, l'illustre prélat y a joint des *Réflexions préliminaires sur deux documents publiés depuis la première édition*. Ces deux documents sont le bref de sa sainteté Grégoire XVI à Mgr. l'archevêque de Reims, et le discours prononcé à Rome à l'ouverture solennelle de

l'Académie de la *Religion catholique* par S. E. le cardinal Pacca. Mgr. l'archevêque de Toulouse cite le texte original du bref de sa sainteté Grégoire XVI, le commente avec sagesse, et fait ressortir avec force la haute prudence du souverain pontife, qu'il oppose aux exagérations de l'auteur auquel il répond; il fait remarquer la difficulté de conserver une unité parfaite dans la liturgie de toutes les églises, et il cite les paroles du savant Mabillon, qui dit que la variété des rites dans les diverses Eglises est aussi ancienne que les rites eux-mêmes; il mentionne, en terminant, les adhésions qu'il a reçues d'un grand nombre d'évêques de France. Ces autorités, jointes à celle du souverain pontife, sont bien certainement les plus graves pour montrer au moins avec quelle prudente modération la question aurait dû être traitée (Voy. n° 136).

129. ÉPIS IDONÉENS (LES), par M^{me} Louise TOUCHARD. — 1 vol. in-18 (1843), chez Schwartz et Gagnot; — prix : 3 fr. 50 cent.

Voici une femme qui, du fond de sa province, vient protester, elle aussi, contre cette théorie sans entrailles et complètement égoïste de *l'art pour l'art*, théorie orgueilleuse par laquelle l'artiste se prend à s'adorer lui-même, et à croire qu'il a rempli sa mission quand il a excité des émotions plus ou moins vives, et surtout plus ou moins pures. Heureusement, en dehors de cette poésie matérialiste et dévergondée, il en est une autre plus chaste et moins bruyante, mais aussi plus forte dans son calme et dans sa soumission aux lois éternelles du goût et de la morale. Cette poésie, au lieu de soulever les tempêtes, les apaise, au lieu de maudire, bénit, au lieu de persifler, console, au lieu d'insulter par l'invective, adoucit les chagrins et les revers. Tous les devoirs sérieux que la religion impose, elle les accepte pour les adoucir et nous les rendre plus aimables. La famille est pour elle chose sainte et sacrée, ainsi que les fortes vertus qui la protègent. Elle encourage tous les nobles instincts, célèbre tous les grands dévouements, flétrit et condamne tous les penchants dégradés.

C'est à cette école chrétienne qu'appartient M^{me} Louise Touchard. Avec ce tact admirable qui distingue le cœur de la femme, elle a abordé les côtés les plus intimes de notre âme. Elle s'adresse à la mère, à l'amie; la piété filiale, l'amour maternel, les liens profonds qui unissent deux jeunes âmes, les spectacles merveilleux que renferme la scène du monde, les douleurs et les séparations de l'absence, telles

sont les émotions qu'elle demande à tout ce qui nous entoure, afin d'en faire une leçon pleine de charmes et de douceur. Son vers est pur et gracieux ; mais la forme, qui trahit d'ailleurs quelque inexpérience, manque de fermeté et de verve. Que M^{me} L. Touchard perfectionne ses études, qu'elle mûrisse son idée ainsi que son expression : à ce prix elle peut se faire un nom parmi les femmes de notre époque qui cultivent les lettres. Mais nous lui conseillons d'éviter désormais les titres prétentieux et recherchés. Qu'est-ce que les *épis idonéens*? nous sommes encore à nous le demander. Si c'est le nom d'une localité peu connue, elle devait penser qu'on n'écrit pas pour son clocher. Nous avons vu aussi avec peine que, dans deux de ses pièces intitulées *Madame Dorval* et *la Salle de spectacle*, l'auteur ait oublié qu'on ne peut servir deux maîtres, pas plus en religion qu'en poésie.

H. D.

130. ÉTUDES LITTÉRAIRES sur l'apologue, la poésie lyrique, la poésie épique, chez les Français, les Anglais, les Allemands, les Italiens et les Espagnols, et sur la poésie hébraïque et orientale; renfermant des extraits, des analyses, et des notices critiques et biographiques sur chaque auteur, par M. P. CRUCE, professeur de rhétorique dans l'institution de M. l'abbé Poiloup. — 1 vol. in-8 (1842), chez Périsse; — prix : 4 fr.

On a beaucoup publié, à une certaine époque, des *Choix*, des *Résumés* ou des *Extraits* de nos meilleurs poètes ou écrivains en prose. Ainsi nous avons en ce genre : *Les ornements de la mémoire, ou les traits brillants des poètes français les plus célèbres*, par Alletz qui a publié tant de livres utiles pour les jeunes gens; *Les Beautés de la littérature morale et de l'éloquence religieuse*; *Les nouvelles études françaises de littérature et de morale*; les *Fleurs de l'éloquence et de la poésie*, et beaucoup d'autres qu'il n'est pas nécessaire de rappeler. — Il semble que l'on veuille aujourd'hui revenir à ces sortes d'ouvrages qui peuvent, en effet, tenir lieu de beaucoup de livres. Nous ne nous en plaignons point pourvu que ces choix soient bien faits, non-seulement sous le rapport littéraire, mais avant tout sous le rapport moral et religieux. — A ce point de vue, le livre de M. Cruice mérite notre attention. Il est composé d'emprunts faits aux meilleurs poètes des nations modernes. c'est comme une galerie littéraire, élevée à la gloire des lettres contemporaines. La variété des matières en rend la lecture très-intéressante, et le soin qu'a pris l'auteur d'en

rêtera pas dans la voie maintenant ouverte devant lui, et que nous n'aurons plus à adresser à ses futures productions aucun des reproches qu'ont mérités les premières, aucun même de ceux que nous avons dû faire encore à son *Histoire moderne*, quelque préférable qu'elle soit à son *Histoire de France*.

136. INSTITUTIONS LITURGIQUES, par le R. P. Dom Prosper GUÉRANGER, abbé de Solesmes. Tomes 1 et 2. — In-8, de xxvi-519 et 788 pages (1840 et 1841), chez Fleuriot, au Mans, et chez Debécourt, à Paris; — prix: 12 fr.

137. LETTRE A MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE REIMS sur le droit de la liturgie, par LE MÊME. — 1 vol. in-8, de 137 pages (1843), chez les mêmes; — prix: 3 fr.

Nous réunissons ces deux ouvrages parce qu'ils traitent du même sujet, tendent au même but et présentent les mêmes motifs d'éloges ou de reproches. Mais, disons-le d'abord, en nous décidant à en parler, nous n'ignorons pas que nous abordons une question délicate, agitée avec quelque vivacité dans le clergé, et sur laquelle des personnes, d'ailleurs les plus recommandables, ont exprimé et soutenu des opinions diverses; probablement même parmi nos lecteurs rencontrerons-nous cette dissidence; aussi voulons-nous nous garder de trancher le fond de la question, ce qui, d'ailleurs, ne nous appartient pas. Il ne s'agit que de la manière dont elle est traitée par le R. P. Guéranger dans son ouvrage, sur lequel nous avons droit d'exprimer ingénument notre pensée, nous soumettant d'avance au jugement du Siège apostolique. Du moins ne doit-on pas nous blâmer, dans l'état de la question, de nous ranger du côté où nous voyons entre autres deux vénérables archevêques, celui de Paris et celui de Toulouse.

Nous aimons d'abord à reconnaître dans l'abbé de Solesmes un talent distingué, une érudition étendue, de sérieuses études, un style même ordinairement pur et châtié. A part quelques expressions que nous ne relèverons pas, l'ouvrage est coulant et se lit avec facilité; mais à côté de louanges justement méritées, nous joindrons des reproches qui nous semblent ne l'être pas moins. Nous avons sous les yeux plus de deux cents passages relevés dans le livre du P. Guéranger, qui ne doit pas prétendre ici qu'on ne l'a pas lu. Nous l'avons lu en entier, sans en omettre une ligne, et c'est après l'avoir lu et médité, que nous nous permettons les observations suivantes :

1° Il y a dans cet ouvrage beaucoup de propositions vraies et que nous admettons volontiers avec l'auteur. L'unité est certainement désirable, et il serait à souhaiter de voir le bréviaire romain, après une révision dont tout le monde ne peut s'empêcher de sentir l'utilité, répandu dans tout l'univers catholique; mais en exprimant cette pensée, nous voulons imiter aussi la sagesse et la prudence dont le Saint-Père vient de nous donner l'exemple dans sa lettre à Mgr. l'archevêque de Reims, et éviter toute exagération. Ainsi :

2° Nous n'approuvons pas le R. P. Guéranger de dire et de répéter sans cesse que l'étude de la liturgie est étrangère à la France, que nous sommes tombés sur ce point dans la plus profonde ignorance, etc. Cette accusation, injurieuse pour le clergé de France, est aussi fort injuste : nous connaissons plus d'un ecclésiastique, et bien d'autres sans doute pourraient en dire autant, à qui le livre du R. P. abbé n'a rien appris, si ce n'est quelques noms d'écrivains plus ou moins obscurs, plus ou moins nécessaires à connaître; mais pour le reste, ce sont des faits de l'histoire ecclésiastique réunis sous une certaine rubrique qu'on a appelée doctrine liturgique.

3° C'est avec une vive douleur que nous avons vu les évêques de France traités avec si peu de respect. On veut faire croire qu'ils n'ont été mis en mouvement que par le presbytérianisme. Les bréviaires de nos diocèses sont attribués à des laïques, à des hérétiques, comme si les évêques n'y avaient eu aucune part. Les mots de révolte, de témérité, de criminelles mutations, se retrouvent fréquemment sous la plume de l'auteur; un grand nombre de prélats français sont présentés comme des ennemis de Rome, des adversaires de la gloire de Marie, des antagonistes des saints et de leurs miracles. Le R. P. abbé doit-il s'étonner après cela qu'on l'accuse d'outrager l'Eglise de France? Dira-t-il que ce reproche est une calomnie? nous ne faisons qu'exprimer ce que chacun peut voir dans son livre. Devait-il encore contester au clergé de France tout entier la gloire d'être un des plus beaux ornements de l'Eglise catholique? Personne n'ignore ce qu'on en pense à Rome même; et n'a-t-on pas entendu ces paroles sortir de la bouche du souverain Pontife actuel, alors préfet de la Propagande : « C'est « particulièrement sur les prêtres français que je compte : ce sont eux « qui se montrent le plus exempts de reproches ! » Tout le monde a pu lire encore dans les journaux religieux, avec un vif sentiment de bonheur, la belle apologie du clergé de France prononcée récem-

ment à Rome par un des plus illustres princes de l'Eglise, doyen du Sacré-Collège, le cardinal Pacca (1).

4° Nous, nous déplorons la prévention d'un écrivain qui se montre disposé à interpréter tout en mauvaise part, et ne veut rien voir de bien autour de lui. Ainsi l'Eglise de France a divisé le psautier de manière à être récité tout entier dans la semaine : Qu'y a-t-il là de blâmable ? On a cru devoir, dans notre France incrédule, rappeler les légendes à une critique plus sûre : a-t-on eu si grand tort ? On a distingué saint Denis de Paris de saint Denis l'aréopagite est-ce un crime ? Qui peut décider avec certitude cette grande question ? C'est une opinion ; elle est libre. On a supprimé la narration qui le suppose portant miraculeusement sa tête entre ses mains : mais ce fait n'a-t-il pas été contesté par les meilleurs écrivains ? On a établi que, dans la récitation privée de l'office, on dirait *Domine, exaudi orationem meam* à la place de *Dominus vobiscum*. Cette mesure ne paraît-elle pas rationnelle, et ne semble-t-il pas un peu singulier que le prêtre se réponde à soi-même : *Et cum spiritu tuo ?* On a mis partout dans les antiennes, les répons et les versets des paroles de l'Ecriture sainte ; franchement que pouvait-on faire de mieux ? Quoi de plus saint dans la bouche du prêtre que ce choix de passages bibliques ordinairement appliqués avec justesse ? Mais par là on a réprouvé la tradition ! Quoi ! on a réprouvé la tradition dans un livre où toutes les oraisons̄ sont tirées des anciens missels et bréviaires, où l'on a recueilli les plus belles homélies des Pères, où l'on a mis à prime des canons empruntés aux papes et aux conciles, où l'on a conservé tout ce qui pouvait être fondamental pour la foi, le symbole de saint Athanase, le *Lauda Sion*, le *Victimæ*, le *Te Deum*, le *Stabat*, les antiennes à la Sainte Vierge, etc., etc. ! — Mais, ajoute-t-on, on a remplacé des passages traditionnels adoptés par le bréviaire et le missel romains pour leur en substituer d'autres choisis par le caprice d'un acolyte ou d'un hérétique. Nous en demandons pardon au P. Guéranger ; ce n'est pas d'un acolyte, ni d'un hérétique, c'est de nos évêques que nous tenons le bréviaire, et nous avons quelques raisons de croire qu'ils ne sont pas hérétiques. On a supprimé le titre de confesseurs et porté l'ambition jusqu'à mettre un commun des prêtres : mais, de bonne foi, ne pourra-t-on pas sans scandale honorer

(1) *Discours à l'Académie Catholique.*

le caractère sacerdotal et sans qu'on puisse y voir un empiétement du presbytérianisme? On sent aisément que le titre de confesseur est vague dans son expression, puisqu'on y comprend les saints évêques ou non évêques, et il est d'ailleurs abondamment compensé par les titres de pontifes, de prêtres et de justes.

5° Nous nous inscrivons en faux contre la sentence d'un juge qui ose avancer que toutes les liturgies françaises sont dépourvues de poésie. Ainsi, point de poésie dans les psaumes qui en forment le fond; point de poésie dans les passages tirés de l'Écriture; point de poésie dans ces belles préfaces qu'on tenterait vainement de déprécier; point de poésie même dans les belles homélies des Pères; point de poésie dans les hymnes de Santeuil et de Coffin! On dirait peut-être avec plus de raison qu'il y en a trop. Que le romain soit plus pieux, on peut le soutenir; mais qu'il soit plus poétique, c'est ce qu'on établirait difficilement. Au reste, la critique d'un littérateur perd beaucoup de sa force lorsqu'il blâme Coffin d'avoir, dans l'*Ave, maris stella*, composé en *prose*, laissé passer un grand nombre de fautes contre la *quantité*. La distraction est singulière, mais elle est vraie (t. 2, p. 334, 335).

6° Nous demandons si la vérité et la charité chrétienne autorisaient l'auteur à proclamer comme hérétiques des propositions qui ne le sont pas, et à scruter les intentions secrètes du cœur pour les faire croire telles. Nous ferions un volume si nous voulions passer en revue toutes les insinuations par lesquelles on censure la conduite des évêques; car, encore une fois, ce sont eux qui ont promulgué les bréviaires. Autorité du pape, dévotion à la sainte Vierge, doctrine de la grâce, etc. : ils auraient tout attaqué avec une noire perfidie; et cependant le contraire est assez manifeste; et la France catholique dit le bréviaire!

7° N'est-on pas tenté de rire en voyant la préoccupation du R. P. abbé qui attribue tous les maux de l'Église, tous les fléaux de la société et la décadence des arts, aux changements faits au bréviaire. Il s'élève avec une sorte d'indignation contre le bonnet pointu, le surplis à ailes, les chasubles en forme d'étui de violon, les chappes sans draperies, comme si l'on ne pouvait pas, quand on le veut, tout ridiculiser, même les bonnets aplatis, les surplis à grandes manches et à petit corps, les chasubles chiffonnées et les chappes sans consistance. Avec l'usage des uns et des autres, on peut fort bien être saint et avoir la foi. De même ce n'est point à cause du bréviaire que l'on a adopté dans la

construction de nos temples un autre style architectural. Nos peintures sont-elles tombées si bas qu'elles ne méritent plus qu'un mépris général, et notre école à Rome doit-elle être frappée d'un anathème absolu ?

8° Nous plaignons un auteur qui tombe dans de continuelles contradictions. Tantôt on reconnaît que l'évêque de Harlay avait le droit de corriger son bréviaire ; tantôt on affirme qu'il a commis un crime de révolte en le corrigeant ; ici on avance que Rome tient rigoureusement à l'unité de l'office ; là, que cette unité n'existe pas inviolablement, même dans son enceinte, où l'église de Saint-Jean-de-Latran se sert d'un office particulier. D'un côté, on assure que la variété dans les usages est une difformité ; de l'autre qu'elle est une beauté. Dans un endroit on blâme le système adopté en France de conserver l'office du dimanche ; ailleurs, on loue Benoît XIV d'avoir évité de faire disparaître par de nouvelles fêtes l'office de ces jours sacrés. Des oppositions de ce genre se reproduisent sans cesse.

9° Nous relevons comme une idée fautive et réfutée par l'expérience, que la différence de bréviaire entraîne après elle la défaillance de la foi et de la piété. Un seul mot suffit pour détruire cette assertion. Quand il s'est agi de sacrifier sa patrie, sa liberté, sa vie, ont-ils reculé devant l'exil, la prison et la mort, ces prêtres français qui ne récitaient pas le bréviaire romain ? A-t-on vu jamais un plus bel exemple que celui de ces cent vingt-huit évêques et de ces cinquante mille prêtres abandonnant leur patrie, versant avec joie leur sang pour attester leur attachement au Siège apostolique ? Leur dévouement au Pape avait-il été affaibli dans leurs cœurs par ces prières que l'on représente comme opposées au Pontife suprême ? Et lorsque plus tard les prélats de plusieurs royaumes se trouvaient réunis par l'autorité d'un superbe empereur, où brillèrent davantage la fermeté et le courage ? Les faits attestent donc que la différence du bréviaire n'a point affaibli parmi nous la foi et la piété.

10° La supposition que la France a retiré de ses bréviaires et de ses missels les traces de l'élément romain n'est-elle pas évidemment fautive ? L'élément romain s'y retrouve à chaque page : mêmes cadres, les sept Heures canoniques ; la récitation des mêmes psaumes quoique diversement distribués ; le même ordre dans l'invitatoire, les nocturnes, les répons, les antiennes, les hymnes, les versets ; la même méthode pour la lecture de l'Écriture sainte, des homélies des

Pères, des exemples édifiants tirés de la vie des saints ; même ressemblance dans les missels. C'est d'un même moule que paraissent sortir les bréviaires et missels de Rome et de Paris ; les différences ne tombent que sur des points moins essentiels : c'est un livre de l'Écriture mis à la place d'un autre, une épître, un évangile, un répons, un verset, changés ou reportés dans un autre lieu. Qui ne voit que ces livres sont frères, et que notre auteur se jette dans l'illusion quand il compare les bréviaires et les missels français avec le rit ambrosien ou mosarabe, qui n'ont rien de l'élément romain. Ajouterons-nous que le bréviaire bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, dont nous avons un exemplaire sous les yeux, offre bien plus de dissemblance avec le bréviaire romain que le parisien ?

11^o Enfin, nous déplorons qu'on soit venu si imprudemment inquiéter les consciences du clergé, en faisant entendre aux prêtres que l'acte de la plupart des évêques de France, dans la publication des bréviaires, est entièrement nul, en sorte que ceux qui récitent ces bréviaires ne satisferaient pas à l'obligation qu'ils ont contractée. On croira que nous exagérons, et on nous opposera les protestations du R. P. Guéranger, qui déclare dès le début qu'il ne veut pas soulever les inférieurs contre les supérieurs. Cette protestation peut excuser ses intentions ; mais lorsque les principes sont posés, il ne s'agit plus que de tirer les conséquences. Si les bréviaires français sont des œuvres enfantés par des acolytes, des laïques, des hérétiques ; s'ils ont été faits dans l'intention de déprécier l'Église romaine, d'affaiblir la dévotion à la sainte Vierge, d'anéantir en partie le culte des saints ; s'ils n'ont rien de l'élément romain ; s'ils ont été faits pour favoriser l'hérésie ; s'ils contiennent des hérésies formelles, comment les prêtres français et catholiques oseront-ils le réciter encore ? Le R. P. abbé a examiné la question, et il trace aux évêques leur conduite : « Toutes les Eglises de France ont admis les livres de saint Pie V : or, dans des Eglises ainsi constituées, la simple volonté de l'ordinaire ne peut rendre licite l'usage d'un bréviaire ou d'un missel différent de ceux de l'Église romaine (*Lettre* 112)... La seule volonté de l'ordinaire ne suffit pas pour ôter la liturgie romaine d'un diocèse où elle se trouve établie, et une semblable suppression serait nulle, *propter defectum juris* » (*Ibid.* 124). Il est vrai que l'auteur convient qu'une prescription pourrait suffire pour quelques Eglises ; mais cette prescription doit avoir quarante ans, et elle ne peut s'appliquer qu'aux Eglises qui ont con-

servé l'élément romain , qu'aucune Eglise de France n'a , selon lui , conservé. Donc , depuis quarante ans l'Eglise de France aurait été sans prières et sans sacrifices légitimes, et elle est encore sous le coup de cet anathème. Il est vrai encore que le vénérable pontife Grégoire XVI a répondu avec une prudence admirable, que l'unité liturgique lui paraîtrait très-désirable : *Nihil optabilius foret*; que les circonstances , cependant , demandent de sages ménagements qu'il remet à la prudence des évêques. Mais l'abbé de Solesmes fait observer, nous ne savons pourquoi , que le Pape n'entend parler que des églises non astreintes aux livres de saint Pie V, et que celles qui s'en seraient écartées sont obligées d'y retourner de droit , à moins d'une prescription qui les excuse. Or, la prescription de quarante ans ne peut suffire à ceux qui n'ont pas conservé l'élément romain, éteint en France, selon l'auteur : la conclusion est facile. Donc nous sommes autorisés à dire que l'argumentation soutenue dans ce livre est propre à troubler les consciences, tandis que les paroles du souverain Pontife nous paraissent devoir opérer le contraire.

Terminons cet article déjà bien long , mais que nos lecteurs et le R. P. Guéranger lui-même nous reprocheraient peut-être d'avoir tronqué , et soumettant nos réflexions sur cet ouvrage aux esprits calmes et éclairés, nous dirons ce qu'il eût fallu faire, ce nous semble. Établir d'abord que la question du pouvoir des évêques sur la liturgie, particulièrement en France, était au moins une question litigieuse; que plusieurs théologiens leur avaient attribué ce droit; que d'autres, se bornant à la France , avaient cru remarquer dans la pratique du royaume un exercice permanent de ce pouvoir; que la France était ainsi dans un cas exceptionnel. Il était juste d'ajouter que tous, ou presque tous les évêques français, après avoir consulté leurs conseils, et conféré entre eux dans leurs doctes assemblées, s'étaient persuadés dans leur conscience qu'ils possédaient cette prérogative, et qu'ils pouvaient en user sans manquer de respect à Rome et sans violer la discipline; que si cet acte d'autorité a été peu agréable aux souverains Pontifes, ils ont cru cependant, dans leur prudence, devoir le tolérer; que les évêques auteurs de cette réforme n'avaient pas cessé pour cela d'être en harmonie parfaite avec le vicaire de Jésus-Christ sur la terre; qu'à l'époque solennelle du concordat qui réconcilia la France avec le Saint-Siège, il ne fut même pas question de la liturgie française, que le pape vit cependant célébrer devant lui; qu'aujourd'hui encore, à

Rome, les prêtres français qui viennent y passer même un temps considérable, obtiennent sans difficulté l'autorisation de réciter le bréviaire parisien; que de pareilles garanties devaient tranquilliser les consciences les plus délicates, et rassurer la génération présente sans condamner la génération passée. Exprimer après cela le désir de voir l'unité liturgique se consolider dans les différentes parties de l'Eglise, y préparer doucement les esprits, oser même, avec le profond respect et toute la soumission que des enfants doivent à leur mère, soumettre à la Cour romaine la pensée, salutaire peut-être, d'une révision du bréviaire et du missel; employer, en un mot, dans une question si délicate, toutes les ressources d'un talent et d'une érudition dirigés par la prudence et la discrétion, c'était, selon nous, la marche à suivre, et qui aurait obtenu l'assentiment des esprits droits et religieux, tandis qu'on en a indisposé un grand nombre par des assertions exagérées et trop souvent contraires à la vérité. Puisse le R. P. Guéranger reconnaître la justesse de ces observations, et ne pas se poser en rival d'un vénérable archevêque qui joint à la dignité de son siège, et à la profondeur de ses connaissances, le glorieux titre de confesseur de la foi et de prisonnier de Jésus-Christ.

138. JÉSUS ENFANT, *poème épique du père Thomas Ceva, de la Compagnie de Jésus*, traduit pour la première fois du latin en français par le traducteur de Sannazar et de Vida, et précédé d'une préface sur la vie et les ouvrages de l'auteur. — 1 vol. in-8, de cxxxvi-384 pages (1843), chez Merlin et chez Aug. Vatou; — prix : 6 fr.

L'auteur de cette traduction a un goût prononcé pour l'anonyme. Il ne peut se décider à mettre son nom sur ses ouvrages. A chaque publication nouvelle il renvoie aux publications précédentes, et si le lecteur y recourt, un titre toujours trop discret trompe sa juste curiosité. Heureusement il y a des hommes qui ne peuvent se dissimuler tout à fait; quelque déguisement qu'ils prennent, on les reconnaît encore à quelque trait qui leur est propre. Ici, par exemple, il nous suffit de parcourir la préface, où l'érudition et les malices abondent, pour nommer à coup sûr un curé de Paris, très-vénérable et très-spirituel, également connu par son zèle pastoral et par son amour des lettres latines, vieillard toujours jeune de cœur et d'esprit, qui passe sa journée à l'église, et une partie de ses nuits à l'étude. M. de Latour, puisque nous voulons le nommer malgré lui, s'est fait connaître des litté-

la guerre contre les albigeois, des batailles de Las-Navas, de Tolosa, de Muret et de Bouvines, et surtout le dernier livre, qui nous fait connaître la vie intime, les habitudes journalières du grand pape, ses vertus privées et sa manière de prêcher. Si l'abbé Fleury vivait encore, il y apprendrait (avec édification, sans doute) ce qui est pour lui un problème *Comment un pape si occupé pouvait trouver du temps pour la prière, pour l'étude des saintes Écritures, pour la prédication et les autres devoirs essentiels de l'épiscopat* (1). — En résumé, le livre de M. Hurter doit trouver une place honorable dans la bibliothèque d'un homme d'étude, et nous en recommandons la lecture à tous ceux qui aiment et cherchent la vérité dans l'histoire.

J. H. R.

170. INSTITUT CATHOLIQUE (L'), *Revue mensuelle*, publiée par cahiers d'environ 4 feuilles grand in-8, et formant deux volumes par an. — A Lyon, place Saint-Jean, 6; — prix annuel : 15 fr. pour la France, 20 fr. pour l'étranger.

Nous avons déjà signalé à nos lecteurs plusieurs journaux et recueils périodiques contre lesquels nous devons les prémunir, et il nous en reste beaucoup à étudier; mais en attendant ne devons-nous pas aussi leur recommander ceux qui méritent leur confiance? De ce nombre est l'*Institut Catholique*, publié à Lyon par une Société de littérateurs chrétiens, constituée sous la même dénomination. Faire connaître l'*Institut* lui-même, ce sera aussi indiquer l'origine, l'esprit et le but de la publication qui en est comme le fruit et l'organe. Voici quelques-unes des dispositions principales que nous lisons dans le règlement de cette Société littéraire et religieuse.

L'*Institut Catholique* a pour but : " 1° de favoriser le développement et de nourrir le goût des études religieuses en particulier, et de toutes les études graves en général; 2° de travailler à répandre les doctrines catholiques et à les défendre contre toute attaque. — L'*Institut* s'efforce d'atteindre ce double but par le moyen de ses publications, et par celui de ses assemblées, qui forment un centre de réunion et d'activité pour les hommes qui joignent à l'amour de la science celui de la religion. — Les travaux de l'*Institut Catholique* doivent donc tous avoir pour but direct ou indirect la religion.. le

(1) Quatrième discours sur l'*Histoire ecclésiastique*. V.

« catholicisme... la politique en est entièrement bannie. — La Société
« s'efforce d'unir ses travaux à ceux des autres académies catholiques
« de France et de l'étranger. — Sa devise est celle-ci ; *In necessariis*
« *unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas*. Pour tout ce qui ne
« touche pas à la foi, chaque membre est responsable de ses opinions
« particulières. » — S. E. Mgr. le cardinal archevêque de Lyon est
président honoraire perpétuel de l'*Institut*. Parmi les noms des mem-
bres titulaires et correspondants, nous remarquons les suivants :
M. l'abbé Barricand, M. l'abbé Plantier, M. l'abbé Pavy, tous trois
professeurs à la Faculté de théologie; les R. P. de Ravignan, Hum-
phry, Lacordaire; M. l'abbé Suchet, grand-vicaire d'Alger (1),
M. l'abbé des Garets, M. l'abbé Busson, M. l'abbé Cœur, etc. Ces
noms sont une précieuse garantie pour l'*Institut Catholique*.

Toutes les publications de l'*Institut* se font au moyen de la Revue
dont nous parlons, et qui vient de publier le premier numéro de sa
troisième année. Par un échange bienveillant, nous avons pu la suivre
depuis son origine, et nous y avons remarqué un bon nombre d'articles
solides et bien écrits. Ainsi pourrions-nous indiquer, en tête de la der-
nière livraison (janvier 1844), un discours prononcé par M. l'abbé
Plantier, à l'occasion de la messe de rentrée de l'*Institut Catholique*,
sur les écueils du talent. Il signale entre autres un christianisme in-
complet, l'esprit d'indépendance, l'amour immodéré de la fortune ou
de la gloire. Ce discours est une direction pleine de sagesse et de foi
donnée aux membres de l'*Institut*. Dans le nombre des articles, quel-
ques-uns, comme il est à peu près inévitable, paraîtront peut-être infé-
rieurs. On pourra y découvrir dans le style quelque influence de l'école
moderne et quelque néologisme; mais pour tout ce qui touche à la re-
ligion, les doctrines sont sûres et toutes catholiques. — Cette Revue
se divise dans chaque numéro en quatre parties : 1^o revue proprement
dite, qui est la principale; 2^o chronique; 3^o bibliographie; 4^o bulletin
artistique. La littérature y occupe aussi naturellement sa place.
— Nous signalons avec plaisir l'*Institut Catholique* à ceux de nos
lecteurs qui ne le connaissent pas encore.

**171. INTRODUCTION HISTORIQUE ET CRITIQUE aux livres
de l'Ancien et du Nouveau Testament**, par M. l'abbé GLAIRE, doyen

(1) Mgr. l'évêque d'Alger en est aussi membre honoraire.

et professeur d'Écriture sainte à la Faculté de théologie de Paris ; 2^e édition, revue et corrigée. — 6 vol. in-12, de xxiv-472 ; viii-574 ; vi-432, 534, 426 et 540 pages (1843), chez Méquignon junior ; — prix : 16 fr.

Si l'étude de l'Écriture sainte ne vient qu'en troisième ligne dans l'enseignement ecclésiastique, du moins pour le temps qu'on y consacre ordinairement ; et si, même à ce rang, elle n'obtient pas toujours toute l'attention dont elle est digne, il n'est peut-être pas difficile d'en découvrir le motif. Ce qui attache surtout les jeunes théologiens à l'étude du dogme et de la morale, ce qui leur assure en même temps de plus faciles succès dans ces deux branches de la science sacrée, c'est qu'ils ont entre les mains un ou plusieurs ouvrages dans lesquels se trouvent réunis les divers Traités qu'ils doivent approfondir, et où les questions, distribuées dans un ordre méthodique, fournissent à la fois et la leçon que l'élève doit préparer, et la matière qui doit servir aux explications et aux développements du professeur. Or, ce secours, dont on comprend facilement l'immense utilité et le vif attrait, a manqué jusqu'ici à l'étude de l'Écriture sainte. M. l'abbé Glaire le lui offre dans son *Introduction*, parvenue, en moins de trois ans, à sa seconde édition, succès qui est déjà un préjugé favorable de son mérite, et qu'obtient rarement un ouvrage en six volumes. Nous l'expliquons non-seulement par l'ordre méthodique et véritablement classique dans lequel chaque question y est traitée, mais aussi par la clarté des discussions, par le nombre et l'importance des autorités invoquées, par la manière dont sont résolues les difficultés que présentent nos livres saints.

Dans le 1^{er} volume (*Introduction générale aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*), l'auteur traite de la nature, de l'excellence ou de l'autorité, de la canonicité de l'Écriture sainte, des textes originaux, des principales versions, et des Bibles polyglottes, des différents sens de l'Écriture, des diverses manières de l'interpréter et des règles à suivre pour bien l'interpréter. — Le 2^e volume (*Archéologie biblique*) forme à lui seul un livre intéressant, et dans lequel les gens du monde eux-mêmes trouveront à la fois de l'instruction et de l'agrément : c'est un traité complet de toutes les antiquités du peuple juif. La géographie sacrée forme un chapitre préliminaire ; puis viennent trois sections qui ont pour objet les antiquités domestiques, politiques et sacrées des Hébreux. Dans la première section, M. l'abbé Glaire examine quels étaient les habitations et les meubles, la vie

nomade, les arts, les sciences, le commerce et la navigation, les vêtements, les aliments et les repas, la société domestique, les mœurs et les usages, les maladies même, la sépulture et le deuil des anciens Hébreux. Sous le titre d'antiquités *politiques*, il étudie leur gouvernement, il parle des rois, des ministres, des magistrats, des jugements et des peines, de l'art militaire; sous celui d'antiquités *sacrées*, il classe tout ce qui a rapport à l'histoire de la religion, aux lieux, aux temps, aux personnes, aux choses sacrées, et à l'idolâtrie. Chaque chapitre, subdivisé en articles et en paragraphes, embrasse une foule de questions qu'il ne nous est pas même possible d'énumérer. — Le 3^e volume (*Introduction particulière au Pentateuque et aux livres historiques de l'Ancien Testament*) comprend, outre le Pentateuque, les livres de Josué, des Juges, de Ruth, des Rois, des Paralipomènes, d'Esdras, de Tobie, de Judith, d'Esther, de Job, et des Machabées. M. l'abbé Glaire établit d'abord le sujet et le but de chacun de ces livres, il en recherche l'auteur, il en examine l'intégrité, la véracité, la divinité; puis il cite et juge en peu de mots les divers commentateurs catholiques, protestants ou juifs. Chaque proposition principale est suivie des objections qu'on peut surtout lui opposer, et de leur réfutation. — La même méthode règne dans le 4^e volume (*Introduction particulière aux grands et aux petits Prophètes*), seulement il commence par un chapitre sur les prophéties en général et par un appendice sur les oracles des païens et des sibylles, et les beautés poétiques des prophètes sont fort judicieusement relevées et signalées dans le chapitre consacré à chacun d'eux. — Le 5^e volume (*Introduction particulière aux livres sapientiaux, aux quatre Évangiles et aux Actes des Apôtres*) offre le même plan et les mêmes divisions; de plus, en traitant de chaque Évangile et des Actes, l'auteur recherche dans quel temps, dans quel lieu, dans quelle langue ils ont été écrits. — Enfin le 6^e volume (*Introduction aux Épîtres et à l'Apocalypse*) termine cet ouvrage par un des plus précieux travaux que nous ayons sur chaque épître. M. l'abbé Glaire examine pour chacune son occasion et son objet, le lieu et le temps où elle fut composée, son authenticité, ses beautés littéraires, ses commentateurs. — N'oublions pas de mentionner deux excellentes tables qui ne forment pas moins de 150 pages et qui donnent par ordre alphabétique : l'une, toutes les matières, tous les personnages et tous les auteurs *bibliques* cités dans l'ouvrage; l'autre, tous les auteurs et tous

les personnages *non bibliques*. Ces deux tables, rédigées avec beaucoup d'intelligence et de soin, sont un heureux complément de ces six volumes.

On comprend que nous avons dû, dans une analyse aussi incomplète, omettre un grand nombre de questions traitées cependant avec soin par M. l'abbé Glaire : nous nous sommes bornés à indiquer les principales, et elles suffiront sans doute pour faire apprécier ce grand travail, devenu classique déjà dans un grand nombre de séminaires, qui sous peu le sera probablement dans tous, et qui offrira d'utiles notions aux conférences ecclésiastiques où les questions d'Écriture sainte ne sont pas toujours assez développées, moins par la faute des rapporteurs que par l'impossibilité où ils sont de se procurer les livres, souvent fort chers, dont le secours leur serait indispensable. Complètement initié à tous les travaux des écrivains allemands et anglais, l'auteur les a analysés, cités ou réfutés dans l'occasion, de manière à donner à ses lecteurs une idée exacte de leur valeur réelle. Nous devrions ajouter peut-être, que les opinions soutenues par M. l'abbé Glaire ne sont jamais hasardées, que ses éloges sont toujours justes, toujours mérités : ce serait dire que son livre est digne, sous tous les rapports, de la confiance du clergé, et c'est précisément par là que nous voulons terminer, bien assurés que notre jugement sera confirmé par tous ceux qui auront étudié, en tout ou en partie, ces six volumes, non moins recommandables par la multiplicité des recherches et par une rare érudition, que par la méthode de l'ensemble et l'exactitude de la critique.

172. JÉSUITES (DES), par un JÉSUITE. Première partie. — In-12, de 180 pages (1843), chez Poussielgue-Rusand ; — prix : 1 fr.

173. JÉSUITES ET LEURS ENNEMIS (LES); *l'Église et les libres penseurs*, ou *Réponse d'un catholique à MM. Michelet et Quinet*, par P.-S. VERT. — 1 vol. in-12, de 264 pages (1843), chez Sagnier et Bray (*ancienne maison Debécourt*) ; — prix : 2 fr.

174. VÉRITÉ SUR LES JÉSUITES (LA) et sur leur doctrine. Réfutation des écrits de MM. Michelet, Quinet, Libri, Dupin, Lacretelle, Alloury, et des articles du *Journal des Débats*, du *National*, de la *Revue des Deux-Mondes*, et du *Courrier-Français*. — In-12, de 212 pages (1844), au Comptoir des Imprimeurs-Unis ; — prix : 1 fr.

Encore les jésuites ! se sont écriés peut-être messieurs les professeurs au Collège de France, et toujours les jésuites ! — *Des Jé-*

suites, par un Solitaire! — *Les Jésuites et le Catholicisme!* — *La Croisade contre les Jésuites!* — *Quelques mots sur les Jésuites!* — *L'Église, son autorité et l'ordre des Jésuites!* — *La Vérité sur les Jésuites!* — *Les Jésuites et leurs ennemis!* — Enfin *Des Jésuites par un Jésuite!* De grâce qui nous délivrera des Jésuites? — Encore les Jésuites! diront peut-être aussi quelques catholiques un peu timides. Ne vaudrait-il pas mieux laisser tomber la discussion que de raviver longtemps cette querelle? — Nous répondrons d'abord à ceux-ci que leurs craintes équivaudraient à peu près, selon nous, à dire que quand le loup attaque la bergerie, ceux qui la gardent doivent se taire, et qu'il faut laisser les ennemis de la justice et de la vérité professer hardiment le mensonge et la calomnie, égarer les masses, sans s'inquiéter du mal qu'ils peuvent produire, sans prendre la peine d'éclairer l'opinion publique. Nous pensons, avec l'auteur du second des ouvrages dont nous parlons ici, " que, dans les circon-
" stances où nous sommes, les catholiques ont des devoirs à remplir,
" et autre chose à faire que de se voiler la tête et de pleurer sur les
" bords du torrent qui emporte chaque jour une des pierres du tem-
" ple. " — Nous répondrons à messieurs les professeurs au Collège de France et à leurs partisans qu'ils s'y prennent un peu tard. Il eût été si facile à MM. Michelet et Quinet de ne point parler de tout! Mais puisqu'ils ont jeté le gant, n'est-il pas juste qu'on le ramasse? Puisqu'ils ont provoqué avec dédain, ne faut-il pas répondre avec magnanimité? Puisqu'ils ont étendu sur le mensonge le manteau de la vérité, n'est-il pas permis en l'arrachant de dévoiler l'imposture? N'est-il pas bon de leur montrer que ceux qu'ils attaquent avec tant de confiance, ne craignent pas d'accepter la discussion, et savent la soutenir avec autant d'esprit et de talent, avec la logique et la vérité de plus? c'est ce qu'a entrepris et très-bien résolu l'auteur *des jésuites par un jésuite*, titre qui prévient en sa faveur par sa simplicité et par sa franchise. — La première partie seulement de cette réponse a encore paru; nous nous réservons d'y revenir plus en détail en annonçant la seconde. Nous nous bornons aujourd'hui à la recommander.

M. Vert, auteur du second ouvrage, *les Jésuites et leurs ennemis, l'Église et les libres penseurs*, nous semble avoir élargi la défense. Il vient non-seulement venger les jésuites, mais montrer de nouveau que sous cette formule usée de jésuitisme, se cache l'hostilité la plus vio-

« coups d'état, et qui anathématiseraient ceux qui penseraient différemment. Eclairons-nous les uns les autres avec tous les égards que la religion commande, *honore invicem prævenientes*, et nous arriverons plus promptement, plus solidement, plus agréablement à ce grand but » (*Observations*, p. 46).

217. RÉPONSE A QUELQUES OBJECTIONS, ou *second Examen sur la liberté d'enseignement, au point de vue constitutionnel et social*, par Mgr. PARISIS, évêque de Langres. — In-8, de 80 pages (1844), chez Sirou, à Paris, et chez Laurent, à Langres ; — prix : 1 fr.

Dans cette nouvelle brochure, Mgr. l'évêque de Langres poursuit avec la même logique, avec la même force de raison, avec la même modération de langage, et toujours au même point de vue qui nous paraît le plus avantageux contre les adversaires de la liberté, la noble tâche qu'il a si bien commencée dans la première. Son argumentation doit éclairer sur plus d'un point, non-seulement ceux qui sont appelés à remplir les promesses de la Charte, mais ceux aussi qui en réclament l'exécution. Sans en donner ici l'analyse, nous engageons ceux qui ont lu la première partie du travail de Mgr. l'évêque de Langres à se procurer et à propager la seconde.

218. RUSSIE EN 1839 (LA), par le M^{is}. DE CUSTINE ; deuxième édition, revue, corrigée et augmentée. — 4 vol. in-12, ensemble de XXIV-1624 pages, chez Amyot (1843) ; — prix : 14 fr.

Le livre de M. de Custine soulève les plus graves questions. Il s'agit ici de l'opinion qu'on doit se former d'un grand empire, et cette opinion peut dépendre, pour un grand nombre de lecteurs, de la confiance qu'ils auront aux récits, aux appréciations de l'auteur, à sa véracité. Il s'agit de savoir s'il a bien ou mal vu, bien ou mal jugé, c'est-à-dire s'il a péché par ignorance ou par mauvaise foi. Certes, si l'on en croit les auteurs de diverses brochures qui ont été écrites contre cet ouvrage, M. de Custine ne connaît pas l'histoire de Russie, et s'est plu à calomnier ce puissant empire. Cependant, si on lit attentivement *la Russie en 1839*, si on prend en considération l'air de sincérité, de bonne-foi que l'auteur met dans tous ses récits, si l'on se demande comment, étant parti avec des pensées absolutistes, il est revenu avec des idées constitutionnelles, on sera disposé à croire qu'il a eu quelques raisons de modifier ses opinions sur la Russie et sur

son gouvernement. Aurait-il été mal informé, mal servi par ses souvenirs ou ses études antérieures, sur certains points de détail? Y a-t-il apporté de la prévention? C'est ce que nous n'oserions pas décider. Nous n'avons pas été en Russie; nous n'avons que des données générales sur ce qui s'y passe, et nous devons, dans notre doute, nous abstenir de prononcer d'une manière positive sur le fond même et sur les détails du livre de M. de Custine.

La *Russie en 1839* est un de ces ouvrages qui échappent à l'analyse; il nous suffit d'en indiquer sommairement le sujet. Le voyage commence par l'arrivée du grand-duc à Ems, par le portrait peu flatté de ce prince, et par une peinture du pays. L'auteur, après avoir jeté un coup d'œil sur la civilisation prussienne, prend prétexte d'une visite à l'ambassadeur de France pour raconter d'une manière fort touchante les longs malheurs de sa famille, et il parle avec le cœur d'un fils de l'héroïque dévouement de sa mère. Revenant à son voyage, il peint sa traversée de Lubeck à Pétersbourg. Nous ne le suivrons pas dans ses diverses excursions au sein du grand empire, ni dans les détails qu'il donne sur ses principales villes et sur les pays qu'il parcourt; disons seulement qu'il décrit fort longuement Pétersbourg et Moscou, et que ses descriptions sont accompagnées de nombreuses réflexions sur le caractère des Russes, sur le gouvernement, sur la religion, sur l'état politique et privé des citoyens. Il fait une peinture détaillée de la cour, de plusieurs fêtes auxquelles il assiste; il trace l'aspect de la campagne, fait le portrait des paysans et des paysannes; il se plaint beaucoup des tracasseries de la police; presque partout, enfin, il exerce une critique sévère, dont, encore une fois, nous ne pouvons vérifier, ni, par conséquent, apprécier l'exactitude. Revenu à Ems, d'où il était parti un mois auparavant, il y écrit le résumé de son voyage. Nous transcrivons ici les raisons que l'auteur donne pour se justifier de n'être pas revenu par la Pologne; ce passage donnera une idée de M. de Custine et de sa manière de juger les choses: « Des
« malheurs tels que ceux de la Pologne ne sauraient être attribués
« uniquement à la fatalité: dans les infortunes prolongées, il faut
« toujours faire la part des fautes, aussi bien que celle des circon-
« stances. Jusqu'à un certain point, les nations, comme les individus,
« deviennent comptables des revers qui les atteignent coup sur coup;
« car, à des yeux attentifs, les destinées ne sont que le développement
« des caractères. En apercevant le résultat des erreurs d'un peuple

volume. Il nous paraît impossible de résumer dans aussi peu d'espace, et d'une manière plus complète, une science dont les applications sont de tous les instants. Le même esprit d'ordre et de clarté a présidé à ce code d'hygiène, dont le mérite sera apprécié par tous ceux qui le liront. Si cet ouvrage est indispensable aux membres du clergé, il ne sera pas moins utile aux pères de famille, et à tous ceux qui ont pour mission de diriger l'éducation physique et morale de la société. Ils y trouveront des préceptes d'une application journalière.

Signalons avec reconnaissance l'intention qu'a eue surtout l'auteur de propager la science parmi les ecclésiastiques : c'est là un moyen puissant de rendre plus utile encore la haute mission du sacerdoce, et de faire reconquérir au clergé un ascendant moral sans lequel il paraît difficile d'imprimer au monde une salutaire direction.

239. PROJET DE LOI (DU) *présenté à la Chambre des Pairs, le 2 février 1844, ou Troisième examen sur la liberté d'enseignement au point de vue constitutionnel et social*, par Mgr. PARISIS, évêque de Langres. — In-8, de 80 pages (1844), chez Sirou, à Paris, et chez Laurent, à Langres ; — prix : 1 fr.

Désormais (et il nous est particulièrement doux de nous rendre ici les organes de l'opinion publique), monseigneur l'évêque de Langres n'est plus seulement un pasteur pieux et infatigable, tout occupé des besoins spirituels de son troupeau ; il est aussi un des plus zélés et des plus habiles défenseurs des intérêts de la religion, du droit, de la justice et de la vérité. C'est le titre que lui ont acquis ses deux précédents *Examens sur la liberté d'enseignement*, auxquels celui-ci ne le cède en rien pour la clarté et pour la force des raisonnements. Nous pourrions presque dire que nous l'avons lu avec plus de plaisir encore, parce que le prélat s'y élève plus haut par la pensée et par le sentiment. — Comme on le voit par le titre même, cette nouvelle brochure a pour but spécial l'examen du projet de loi présenté le mois dernier à la chambre des pairs. Dans une première partie, monseigneur l'évêque de Langres montre très-nettement que ce projet ne règle pas l'instruction publique, et qu'il ne donne pas la liberté promise par la Charte. Dans une seconde partie, il discute quelques-uns des points principaux de l'*Exposé des motifs* : le certificat de moralité, le reproche de spéculation adressé aux défenseurs de la liberté, la question des congrégations religieuses, les rapports du monopole avec l'ancien

régime. Le prélat répète, en finissant, que la solution qui aboutirait à violer les intérêts de la religion et les droits des catholiques, serait imprudente et funeste. On voit qu'il a profondément étudié la question : il la saisit sous son véritable point de vue ; avec autant de courage que de netteté et de vérité, il réduit à leur juste valeur les sophismes qu'on oppose au bon droit.

240. RELIGION DU CŒUR (LA), ou *le Guide du néophyte*, ouvrage adopté par le Conseil royal de l'instruction publique, approuvé par Mgr. l'Archevêque, et récompensé par N. S. P. le Pape ; 5^e édition. — 1 vol. in-18, de 504 pages (1842), chez Vaton, et chez les principaux libraires ; — prix : 1 fr. 25 cent.

Une bonne pensée a présidé à la composition de ce livre, que nous devons à la plume de M. le comte de la Rivallière-Frauendorf. Souvent une fausse terreur qu'on se fait de la conversion, l'empire des anciennes habitudes, et une idée tantôt pusillanime, tantôt exagérée des nouveaux devoirs que l'on contracte en s'approchant de Dieu, rendent aux gens du monde le retour à la religion difficile. L'esprit, encore incertain dans la voie où il vient de s'engager, aime à se créer des obstacles. L'ennemi du salut, d'ailleurs, sentant que sa proie lui échappe, redouble d'assauts, renouvelle les préventions, suscite les railleries, crée des frayeurs imaginaires, et donne à des liens qui fatiguaient tout à l'heure un charme mensonger. C'est pour prévenir le néophyte contre ces mille périls que l'auteur lui présente la *Religion du cœur* ; car ce que Dieu demande, c'est le cœur dans toute sa sincérité, l'obéissance dans toute son étendue, la confiance dans toute sa force. M. le comte de la Rivallière cherche donc à prouver aux enfants prodigues de tous les âges qui viennent se jeter entre les bras de leur père, que la piété est douce, facile, propre à donner le calme et le véritable bonheur. Telle est la pensée principale qu'il développe dans une suite de chapitres, avec une simplicité pleine d'onction qui lui a mérité les suffrages de Sa Sainteté et l'approbation d'un vertueux archevêque, dont la mémoire restera longtemps chère à son diocèse. Malgré ces flatteuses distinctions et cette approbation éclairée, nous relèverons une seule proposition qui a échappé à la censure. Le chapitre III commence de cette manière : « Rien ne s'exécute dans le monde qui n'ait auparavant été voulu par Dieu. » — Si cette phrase était complètement vraie, elle associerait la volonté divine aux actes de la volonté

et certes nous ne pensions point alors que ce vœu fût sitôt exaucé, ni que cet ouvrage parût dans des circonstances aussi favorables. Nous sommes heureux d'en avoir suggéré la pensée à l'estimable traducteur et de lire à la page VII de sa préface que c'est ce compte-rendu qui lui a fait connaître l'œuvre de M. Gioberti et inspiré le désir de la traduire en entier. — N'ayant plus à revenir ici sur le mérite incontesté de cet ouvrage, qui dévoile avec tant de clarté les erreurs de M. Cousin et le force avec une logique si pressante jusque dans ses derniers retranchements, nous nous bornerons à dire que la traduction de M. l'abbé Tourneur nous a paru à la fois élégante et fidèle la précision du langage philosophique demandait beaucoup d'exactitude et l'habitude d'étudier et de traiter les questions métaphysiques; sous ce rapport, comme sous tous les autres, nous n'avons qu'à louer et la traduction et les excellentes notes dont elle est accompagnée. — Le traducteur, pour rendre la réfutation de M. Gioberti plus facile à saisir, a eu l'heureuse pensée de la faire précéder d'un exposé clair et méthodique du système de M. Cousin, et la pensée plus heureuse encore d'emprunter cet exposé à M. Gatién-Arnoult. Sorti d'une telle plume, ce travail n'aura sans doute que plus d'autorité. — Après les discussions si vives soulevées naguère par la grande question de la liberté d'enseignement, après la part si active qu'y a prise M. Cousin, il sera curieux de voir comment, quatre années avant que cette question fût soulevée, un philosophe étranger jugeait le philosophe français, et ce qu'il pensait de son orthodoxie. — La reproduction des savantes *Considérations* de M. Gioberti est un service rendu à la cause de l'enseignement et, par conséquent, à la religion : nous en désirons de tout notre cœur la propagation parmi les personnes instruites.

334. ESQUISSE DE ROME CHRÉTIENNE, par M. l'abbé GERBET. — L. 1 vol. in-8, de XII-492 pages (1844), au bureau des *Annales de philosophie chrétienne*; — prix : 7 fr. 50 c.

Essentiellement différent de l'ouvrage de M. de la Gournerie, intitulé *Rome chrétienne* (voir notre t. 2, n° 330), par la manière d'envisager le sujet, le livre que M. l'abbé Gerbet intitule trop modestement *Esquisse*, s'en rapproche nécessairement par le fond même de son objet, et nous ne nous en plaignons pas : Rome est si peu ou si mal connue, que deux voix amies et éloqu岸tes ne parviendront même pas

à en donner à tous des notions plus justes et plus vraies. — M. l'abbé Gerbet s'est tracé un plan tout différent de ceux qui ont été suivis avant lui dans les ouvrages du même genre. On y a toujours classé les monuments d'une ville soit comme M. de la Gournerie, dans un ordre chronologique qui représente la suite de leur histoire, soit dans un ordre topographique, selon les quartiers où ils étaient situés, soit enfin dans un ordre en quelque sorte pratique, en faisant diverses catégories, selon les usages auxquels ils étaient destinés, en traitant séparément, par exemple, des églises, des palais, des musées, des cimetières, etc. Placé à un point de vue autre que ses devanciers, l'auteur de l'*Esquisse de Rome chrétienne* a aussi adopté une toute autre classification. La pensée fondamentale de son livre étant, comme il le dit lui-même (préface, p. vi), « de recueillir dans les réalités « visibles de Rome chrétienne l'empreinte et, pour ainsi dire, le portrait de son essence spirituelle, » il s'est attaché à faire ressortir les caractères et les attributs qui constituent le centre divin du christianisme; en sorte que chacun des matériaux de son livre, ou du moins des principaux, se trouve mis à la place où il a semblé qu'il devait être pour concourir à la grande figure que l'auteur voulait esquisser dans ce qu'il appelle une *mosaïque intellectuelle*. — Le premier volume (le seul paru des trois dont l'ouvrage sera composé) renferme, en six chapitres, des observations générales sur Rome considérée comme centre du christianisme, une étude des catacombes, une autre des basiliques constantiniennes, et un aperçu des divers monuments relatifs à la défense et à la propagation du christianisme. — Sous le rapport des descriptions, de l'histoire et des considérations de l'ordre le plus élevé, cette Esquisse offre l'intérêt le plus vif et le plus soutenu elle plaît à la fois à l'esprit qu'elle charme, au cœur qu'elle satisfait, à la piété qu'elle ranime. Nous aurions voulu parfois moins de recherche et moins d'affectation dans le style, moins de prétention même dans la pensée; nous aurions désiré dans quelques passages plus de développements, dans d'autres plus de concision; mais nous devons nous rappeler que nous n'avons sous les yeux que le tiers de l'œuvre; que cette partie, trop superficiellement traitée, trouvera son complément dans les volumes suivants, que tel monument, considéré ici seulement dans son état ancien, le sera plus tard dans son état actuel, et nous abstenir sur l'ensemble d'un jugement définitif. Les volumes suivants appelleront de nouveau notre attention sur cet

ouvrage, et nous chercherons à le mieux apprécier; nous reviendrons alors aussi sur l'introduction qui le précède. Qu'il nous suffise de dire aujourd'hui, tout en faisant quelques réserves, que c'est un livre de science et de piété qui plaira aux savants, et qui sera lu avec fruit par les fidèles.

335. HISTOIRE CRITIQUE ET LÉGISLATIVE de l'instruction publique et de la liberté d'enseignement en France, par HENRI de RIANCEY. — 2 vol. in-8, de VIII-408 et 488 pages (1844), chez Sagnier et Bray; — PRIX : 10 fr.

Obligés de nous réduire, dans notre dernier numéro, faute de temps et d'espace, à une simple annonce de cet ouvrage, nous devons y revenir, et il le mérite par son importance et par l'excellent esprit dans lequel il est écrit. Tout ce qui se rattache à la grande question de l'instruction-publique et de la liberté d'enseignement acquiert aujourd'hui un vif intérêt pour ceux qui comprennent que de cette question dépend l'avenir de la religion et de la société elle-même; mais l'histoire contribue particulièrement à y jeter un grand jour, en montrant comment on a reconnu et respecté dans tous les temps les droits de l'Église et de la famille, excepté dans des temps de servitude et d'oppression. Nous félicitons sincèrement, pour notre part, M. de Riancey d'avoir entrepris cette tâche. — On eût aimé peut-être à connaître l'état de l'enseignement, à voir comment sa liberté a été maintenue chez les différents peuples anciens et modernes, dont la législation est aussi de quelque poids en cette matière, à avoir, en un mot, une histoire complète de l'instruction publique. L'auteur s'est borné à ce qui regarde la France, et il a divisé son travail en deux parties, dont la première remonte aux temps mêmes qui ont précédé l'établissement de la monarchie, et s'étend jusqu'à la révolution de 1789. Dans les Gaules, avant et pendant l'occupation romaine, l'enseignement était libre. Le sacerdoce druidique était bien en possession d'élever la jeunesse; mais il ne possédait pas le monopole de l'instruction, et à côté des écoles officielles, des écoles privées jouissaient de la plus complète indépendance. La politique des empereurs romains se servit de l'instruction pour consolider son empire sur la nation vaincue, sans toutefois porter atteinte aux écoles municipales et privées, et à l'éducation domestique, dont l'Église, après l'invasion des Barbares, recueillit et reconstitua les débris. Dès l'origine du christianisme, elle enseigna non-seulement la

religion, mais aussi les lettres humaines. — Sous les rois de la première et de la seconde race, à côté de l'action du pouvoir royal et des privilèges accordés aux écoles et aux maîtres, subsistent toujours l'action de l'Église, les maisons épiscopales, celles des monastères, la libre concurrence des établissements et des méthodes. — Il en est de même au commencement de la troisième race : l'Église agit seule sur ses propres établissements, où elle conserve la science, et les écoles privées se multiplient. Si, plus tard, l'Église exige la *licence*, c'est parce que l'enseignement devenant théologique, elle doit veiller à conserver l'unité religieuse, et en exigeant la permission d'entrer dans son domaine, elle la donne gratuitement. Le pouvoir royal protège, encourage, accorde des privilèges, mais il ne domine pas. — Nous sommes arrivés à la naissance des Universités : celle de Paris reçoit de l'Église son institution et plus d'une fois appui et protection ; d'autres Universités sont établies dans plusieurs villes du royaume par les papes et par les princes ; mais les écoles ecclésiastiques, les écoles municipales et privées subsistent toujours. M. de Riancey montre successivement les luttes de l'Université de Paris contre les ordres mendiants, contre le Saint-Siège, contre les princes, ses prétentions à s'immiscer dans les affaires de l'Église et de l'État, sa tendance à s'emparer du monopole ; il fait voir son opposition à la société de Jésus, sa jalousie contre cet ordre célèbre, comment elle contribua à sa destruction momentanée par son union avec le parti parlementaire et janséniste ; mais, malgré les tentatives de monopole, l'enseignement reste libre dans les écoles des ordres religieux, dans les collèges des villes, les séminaires, les petites écoles. Ainsi se termine la première partie, divisée en six chapitres, et qui comprend tout le premier volume.

Nous n'analyserons pas moins rapidement le second, divisé en quatre époques, subdivisées en chapitres. La première époque comprend la période révolutionnaire. M. de Riancey y fait voir comment, malgré toutes les tentatives pour fonder un système d'éducation nationale et uniforme, les droits de la liberté et de la famille ont été reconnus et respectés. La seconde époque date de la constitution du monopole et de l'Université impériale : l'historien en fait ressortir l'illegalité et le despotisme, les abus et les déplorables résultats. La troisième époque est celle de la restauration, où l'on eut d'abord quelques espérances de liberté, mais où le monopole fut maintenu, les

TABLES.

I.

TABLE DES ARTICLES RELATIFS A LA *Bibliographie catholique*,
ET A L'OEUVRE DES BONS LIVRES.

- Aux abonnés. — Avis importants, 5.
— Sur le catalogue des meilleurs ouvrages à conseiller, 193.
Chronique, 315.
Correspondance, 473.
Décret de N. S. P. le Pape Grégoire XVI, sur un livre intitulé: *Lettres sur la direction des études*, 97.
Historique de l'OEuvre des Bons livres et des Bibliothèques paroissiales, 273.
Propagande protestante et catholique en Angleterre, 49.
— religieuse en France, 148.
-

II.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES EXAMINÉS.

Explication des signes employés dans cette Table, et qui précèdent les titres des ouvrages.

- N^o 1. Indique les ouvrages qui conviennent AUX ENFANTS.
N^o 2. — — aux personnes d'une INSTRUCTION ORDINAIRE, telles que les artisans et les habitants des campagnes.
N^o 3. Indique les ouvrages qui conviennent AUX JEUNES GENS et AUX JEUNES PERSONNES. — Le titre de l'ouvrage indique souvent qu'un livre convient particulièrement à un jeune homme ou à une jeune personne.
N^o 4. — — aux personnes d'un AGE MUR, AUX PÈRES et AUX MÈRES DE FAMILLE.
N^o 5. — — AUX PERSONNES INSTRUITES qui aiment les lectures graves et solides.
N^o 6. Ouvrages de CONTROVERSE, de DISCUSSION RELIGIEUSE OU PHILOSOPHIQUE.
* — ASCÉTIQUES et de PIÉTÉ.
†. — qui conviennent particulièrement AUX ECCLÉSIASTIQUES.
A. Livres qui conviennent à TOUS LES LECTEURS.

Y. Livres absolument MAUVAIS.

M. Ouvrages MÉDIOCRES, même dans leur spécialité.

R. Placée toujours après un chiffre, cette lettre, qui n'est qu'un signe de prudence, indique que, pour la classe de lecteurs spécifiée par le chiffre ou par les chiffres précédents, l'ouvrage en question, quoique bon ou indifférent en lui-même, ne peut cependant, à raison de quelques passages, être conseillé ou permis qu'avec RÉSERVE.

Y. Placé après un chiffre, indique un ouvrage dangereux pour le plus grand nombre de lecteurs de la classe indiquée, et qui ne peut être lu par quelques-uns que pour des raisons exceptionnelles.

NOTA. Un petit trait [—] placé entre deux chiffres, indique que l'ouvrage classé par ces chiffres convient aussi à toutes les classes intermédiaires; ainsi 1—6 veut dire que l'ouvrage convient aux lecteurs des classes de 1 à 6, soit 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

A.

Y. Abrégé de l'Histoire de Suède, par M. L. Lemoine, 353.

3. — des leçons élémentaires de physique. (V. LEÇONS.)

2. 3. 4. Adhémar de Belcastel, ou Ne jugez point sans connaître, 315.

1. 2. 3. Aimée, ou l'Ange d'une maison, 279.

Almanach du clergé de France, par M. Auguste Desprez, 393.

Almanachs de 1844, 194.

Y. Alpes et Danube, par M. le baron d'Haussez, 275.

3. Amie des jeunes personnes (l'), par Mlle Anaïs Martin, 12.

3 R. 4. 5. Amusemens philologiques, ou variétés en tous genres, par G. P.

Philomneste (M. Peignot), 277.

3. 4. Andréas ou le Prêtre-soldat, par M. A. Devoile, 594.

4. 5. 6. Anecdotes du ministère du marquis de Pombal, 199.

Y. Anges de la terre (les) personnifiés par leurs vertus et leurs belles actions, par M. A.-E. de Saintes, 255.

4. M. Angéline, par M. J.-B. Berger, 154.

3. 4. 5. Angleterre (l'), l'Irlande et l'Écosse, 154.

1. 2. 3. Animaux industriels (les), par M. B. Allent, 397.

5. Annales médico-psychologiques, 278.

3. R. Anne de Geierstein, trad. de Walter Scott, par M. d'Exauvillez, 55.

*. Année consolante (l'), dédiée aux âmes affligées, 279.

M. Anti-Copernic (l'), par M. l'abbé Matalène, 156, 355.

3—5. Antidote contre le désespoir, 515. (V. MANIE.)

A. Antiquités liturgiques (Précis d'), par M. l'abbé Charvoz, 467.

† R. Appel à l'épiscopat français pour la tenue d'un Concile national, par M. le marquis de Régnon, 450.

4. 5. Arche d'alliance (l') et la croix, ou instructions d'un séminariste à un juif converti, 395.

- *. Archiconfrérie (l'), ou Guide des âmes pieuses, etc., par M. Théodore *Nizard*, 100.
- 5. Archives historiques et littéraires du nord de la France, par MM. Aimé *Leroy* et Arthur *Dinaux*, 15.
- *. †. Aridités dans l'Oraison (des), par le P. Lancicius; trad. par l'abbé *P....*, 55.
- *. R. †. Art de traiter avec Dieu (l'), extrait du P. Rogacci, par M. l'abbé *P....*, 158.
- 1. 2. 3. Asie et Amérique, ou Tableau intéressant des mœurs, de la religion, etc., 597.
- 1. 2. †. Association de persévérance en faveur de la jeunesse, 56.
- Y. Aux évêques de France réclamant la liberté d'enseignement, 452.
- Y. Aventures de Nigel (les), trad. de *Walter Scott*, par M. *d'Exauvillez*, 54.

B.

- Bibliothèque catholique, 278.
- des Ecoles chrétiennes, 235.
- Y. — des feuilletons, 596.
- historique et morale, 514.
- spéciale de la jeunesse, 597.
- Y. Bouquets et prières, par Mme *Deshordes-Valmore*, 161.

C.

- *. †. Cantiques (Recueil de), 58.
- 3. 4. *. Caractères chrétiens et religieux, par M. l'abbé *Perrodin*, 256.
- 4. 5. 6. Catéchisme de l'Université, par un montagnard Vivarais, 101.
- A. Cathédrales de France (les), par M. l'abbé *Bourassé*, 58, 195.
- 3. R. 4. 5. Césars (les), par M. le comte *Franz de Champagny* (tomes 3 et 4), 201.
- Y. Chants populaires du Nord, par M. X. *Marmier*, 102.
- 2. 3. 4. Charité mène à Dieu, par M. Adolphe *Archier*, 556.
- 4. 5. 6. Charte-Vérité (la), ou le monopole universitaire devant les Chambres, etc., 521.
- 4. 5. Chute de Rome (la) et les invasions du ve siècle, par M. Louis *Rolet de Belleruc*, 257.
- A. Comte de la Ferronays (le) et Marie-Alphonse Ratisbonne, par le comte Théobald *Walsh*, 15.
- †. Conférences ecclésiastiques de Malines, par M. l'abbé Hilaire *Aubert*, 474.
- 3.-6. †. Conférences et discours inédits de M. D. *Frayssinous*, 259.
- *. — spirituelles d'une supérieure à ses religieuses, par Mme de *Beauvilliers*, 102.

- * †. Conférences théologiques et spirituelles sur les grandeurs de Dieu, par le P. d'Argentan, 241.
- 3.-6. Connaissance de Dieu et de soi-même (de la), par Bossuet, 104.
- 3.-6. Considérations sur les doctrines religieuses de M. Cousin, par M. Gioberti, trad. par M. l'abbé Tourneur, 475.
- 4. 5. 6. Considérations sur les ordres religieux, par M. le baron Augustin Cauchy, 452.
 - A. Consolateur (le), ou pieuses lectures adressées aux malades et à toute personne affligée, 105.
- 6. R. †. Constitutions des Jésuites (les), avec les déclarations, 106.
 - 5. 6. Contemplation de la vie universelle, 325.
 - 3. 4. 5. Contemplations poétiques et religieuses, par M. O. Ducros, 357.
 - 1. 2. 3. Contes à ma jeune famille, par Mme Mallès de Beautieu, 397.
 - 2. 3. 4. — de Bretagne, par M. Paul Féval, 399.
 - 2. 3. 4. — du Bocage, par M. Edouard Ourliac, 59.
 - 1. 2. 3. — du chanoine Schmid, 196.
 - Y. Courrier des lectures (le), 109.
 - 3. 4. Cours d'Histoire de France, par M. Alexandre Mazas, 524.
- 4. 5. 6. Croisade de MM. Michelet et Quinet contre les Jésuites (la), expliquée à ceux qui veulent voir clair, 165.

D.

- 4. 5. Déconfiture des Jésuites (la), tragi-comédie par Racine-Aristophane, 453.
- 4.-6. †. Démonstrations évangéliques, publiées par M. l'abbé M..., 453.
- 1. 2. 3. Deux frères (les), ou les difficultés d'une réconciliation, 280.
- 4. 5. 6. Devoir des catholiques dans la question de la liberté d'enseignement, par M. le comte de Montalembert, 281.
- 4. 5. 6. Discours de M. le comte de Montalembert (trois); — de M. le marquis de Barthélemy (trois); — de M. le vicomte de Ségur-Lamoignon; — de M. le comte Beugnot; — de M. Séguier, dans la discussion de la loi sur l'instruction secondaire, à la Chambre des Pairs, 453.
 - †. — pour les retraites ecclésiastiques, par M. l'abbé Boyer, 62.
- 4. 5. 6. — sur le prétendu christianisme légal des universitaires, par M. l'abbé F. Tenougy, 453.
- 1. 2. 3. M. Docteur Morizot (le), ou Mémoires du baron de Lascy, 280.
 - * †. Doctrine spirituelle (la) du P. Louis Lallemant, 110.
- 2. 3. 4. Dom Léo, ou le pouvoir de l'amitié, par l'auteur de Lorenzo, 316.
 - †. Droit privé, administratif et public (du), dans ses rapports avec la conscience et avec le culte catholique, par M. l'abbé Corbière, 15.

4. 5. 6. Droits de la famille (des), et du monopole universitaire, par M. Ch. Mazon, 453.
 5. 6. Droits directs et éventuels des Bourbons d'Espagne, de Naples et de Parme, 438.

E.

2. 3. Ecole des mœurs (l'), par M. l'abbé *Blanchard*, 163.
 2. 3. 4. Edmour et Arthur, par l'auteur de *Lorenzo*, 317.
 3. 4. Education familière, par miss Edgeworth et mesd. L. Sw. *Belloe* et Ad. *Montgolfier*, 358.
 4. 5. 6. R. — publique (de l'), dans ses rapports avec la famille et avec l'Etat, par M. H. *Corne*, 454.
 1. 2. 3. Efficacité de la prière, ou conversion d'un condamné, 280.
 4. 5. 6. Eglise (l'), son autorité, ses instructions et l'Ordre des Jésuites, défendus contre les attaques et les calomnies de leurs ennemis, instruction pastorale de Mgr. *Christophe de Beaumont*, 205.
 †. — de France (l'), injustement flétrie dans un ouvrage ayant pour titre : *Institutions liturgiques*, par le R. P. Dom *Guéranger*, par Mgr. l'archevêque de *Toulouse*, 64, 241.
 *. Elévations pour le mois de Marie, par M. l'abbé X.-P. *Bize*, 400.
 Y. Emma, ou la Prière d'une mère, 359.
 3. 4. Epis idouéens (les), par Mme *Louise Touchard*, 242.
 1. 2. 3. Ermite de Chimborazo (l'), ou les jeunes voyageurs colombiens, voyage dans les deux Amériques, par M. de *Mirval*, 390.
 1. 2. 3. Ernest et Fortunat, ou les jeunes voyageurs en Italie, par M. de *Mirval*, 398.
 *. †. Esprit du Christianisme (l'), par le P. *Nepveu*, 104, 207.
 4. 5. 6. Esquisse de Rome chrétienne, par M. l'abbé *Gerbel*, 476.
 5. 6. R. Esquisse d'une histoire de l'éducation, par M. Th. *Fritz*, 401.
 Y. Esquisses de jeunes filles, par Mme *Adrienne Edwards*, 441.
 6. R. Essais de philosophie, par M. *Charles de Rémusat*, 529.
 4—6. — sur l'éducation du peuple, par M. J. *Wilm*, 526.
 Y. — sur le principe et les limites de la philosophie de l'histoire, par M. J. *Ferrari*, 164.
 3. Etudes littéraires sur l'apologue, la poésie lyrique, etc., par M. P. *Cruice*, 245.
 4. 5. 6. †. — sur les poètes bibliques, par M. l'abbé *Plantier*, 17.
 5. 6. †. R. — sur les idées, par L. V. D. F., 68.
 5. 6. R. — sur les réformateurs contemporains, par M. Louis *Reybaud*, 68.
 2. 3. 4. *. Evangile en action (l'), par M. l'abbé *Guillois*, 166.
 4. Evelina, par miss *Burney*, traduit par M. Léon de *Muilly*, 142.
 †. Examen respectueux, pacifique et religieux des objections et

représentations contre le retour aux bréviaire et missel romains, 548.

4. 5. 6. Examen de la liberté d'enseignement au point de vue constitutionnel et social, par Mgr. *Parisis*, 504, 550, 459.
4. 5. 6. Existence (de l') et de l'institut des Jésuites, par le R. P. de *Ravignan*, 532, 559.
- *. †. Explication du catéchisme, par M. l'abbé *Moitrier*, 406.
- *. †. — historique, etc., du catéchisme, par M. l'abbé *Guil-
lois*, 113.

F.

3. 4. Fables morales et religieuses, par Mme Adèle *Caldelar*, 560.
1. 2. 3. Fernand et Antoni, ou l'amitié dans le malheur, par M. A. D., 281.
- M. Fête de la Nativité (la), par M. H.-L. *Sazerac*, 560.
1. 2. Fleurs du désert, histoires tirées de la vie des premiers solitaires chrétiens, par J.-A. *Guyet*, 244.
3. 4. 5. Fragments historiques et littéraires, par M. de *Féletz*, 75.

G.

5. 6. Génie du XIX^e siècle, ou esquisse des progrès de l'esprit humain depuis 1800 jusqu'à nos jours, par M. Ed. *Alletz*, 562.
6. M. — du prêtre (le), par M. l'abbé *Popys de Castres*, 20.
4. 5. 6. M. Grande moquerie (la), ou le projet de loi de M. Villemain sur la liberté d'enseignement, 456.
- Y. Grand-père (le) et ses quatre petits-fils, livre de lecture à l'usage des écoles primaires, par Mme *Fouqueau de Pussy*, 244.
4. Guide auprès des malades, par M. le docteur C. *Saucerotte*, 285.
3. — pour étudier les ouvrages français compris dans le programme du baccalauréat ès-lettres, par M. l'abbé *Cruice*, 21, 74.
1. 2. 3. Gymnase moral des jeunes gens (le), par M. J.-B.-J. *Champagnac*, 598.
1. 2. 3. — des jeunes personnes (le), ou nouvelles anecdotes relatives à des femmes célèbres de notre siècle, par M. J.-B.-J. *Champagnac*, 598.

H.

- *. Heures à l'usage des associés à l'archiconfrérie, etc., par M. l'abbé *Maupied*, 25.
3. 4. 5. — de l'homme sage, par M. l'abbé Omer *Maurette*, 534.
2. 3. 4. — poétiques et morales de l'ouvrier, par M. *Claudius Hébrard*, 407.

- Y. Histoire critique du gnosticisme, par M. J. *Matter*, 284.
4. 5. 6. — critique et législative de l'instruction publique et de la liberté d'enseignement en France, par M. Henri de *Riancey*, 456, 478.
2. 3. R. 4. — de Bertrand Duguesclin, 516.
2. 3. 4. — de Charlemagne, par M. Théodore *Nizard*, 459.
5. — de Charlemagne, par M. Auguste *Savagner*, 459.
2. 3. 4. — de Colbert, par M. Alfred de *Serviez*, 167.
2. 3. 4. — de D. Mabillon et de la congrégation de Saint-Maur, par M. Emile *Chavin de Malan*, 555.
3. 4. — de France (Cours d'), par M. Alexandre *Mazas*, 524.
- Y. — de France, par MM. Th. *Burette* et *Magin*, 75.
- 3-6. *. †. — de J.-C. et des Apôtres, par M. A.-L.-J.-B. de *Jessé*, 564.
2. 3. 4. — de la petite Bretagne, par M. A.-M.-L. de *Bussy*, 440.
4. 5. — de la Vendée militaire, par M. *Crétineau-Joly*, 208.
- 3-6. *. †. — de l'Eglise, par M. l'abbé *Receveur* (t. iv°), 558.
4. 5. — de l'événement de Varennes au 21 juin 1791, par M. le comte de *Sèze*, 117.
- 3.-6. *. †. — de N. S. J.-C., par le P. de *Ligny*, 195.
- 3.-5. *. †. — de N. S. J.-C., du dogme et de la morale du christianisme, etc., d'après *Marina*, par M. l'abbé H. *Bergé*, 408.
2. 3. *. — de saint Charles Borromée, par M. de *Chennevières*, 118.
2. 3. 4. — de sainte Monique, par M. l'abbé *Petit*, 517.
3. 4. *. — de sainte Radégonde, par M. Edouard de *Fleury*, 445.
- 2.-4. *. — de saint François d'Assise, par M. l'abbé *Petit*, 517.
4. 5. †. — de saint Irénée, par M. l'abbé J.-M. *Prat*, 290.
3. R. 4. 5. — des expéditions maritimes des Normands, par M. *Dcping*, 410.
- Y. — des Egyptiens, par M. *Perron*, 119.
4. 5. R. — des Papes, par M. A. de *Beaufort*, avec une préface par M. *Laurentie*, 24.
- Y. — de Suède (Abrégé de l'), par M. L. *Lemoine*, 355.
3. 4. *. — du B. François d'Estaing, par M. l'abbé *Bion de Marlavagne*, 27.
3. 4. 5. — du monde, par MM. Henri et Charles de *Riancey*, 28.
3. — du moyen âge (Précis de l'), par M. *Pé-de-Arros*, 139.
- 4-6. †. — du pape Innocent III et de son siècle, par F. *Hurler*, trad. par MM. l'abbé *Jager* et Th. *Vial*, 293.
3. — générale des temps modernes, par MM. Victor *Borreau* et J. *Duchiron*, 412.
3. 4. — moderne, par M. Th. *Burette*, 245.
1. Histoires tirées de l'Ancien Testament, à l'usage des petits enfants, 444.

3-6. Homme sous l'empire de la religion chrétienne (l'), par M. J.-A. *Picarogni*, 413.

Y. Humanité (de l'), de son principe et de son avenir, par M. Pierre *Leroux*, 414.

I.

5. 6. 1688-1830, ou Parallèle historique des révolutions d'Angleterre et de France, sous Jacques II et Charles X, par M. le comte *Maxime de Choiseul-Daillecourt*, 340.

3-6. * †. Ignace de Loyola (S.), chevalier de la très-sainte Vierge, etc., par M. *S. du Terrail*, 445.

1. 2. 3. Illustrations de l'Algérie, par M. *Roy*; — de l'histoire d'Allemagne, par le même; — de l'histoire d'Espagne et de Portugal, par le même; — de l'histoire d'Italie, par le même, 212.

1. 2. 3. Inde, Chine et Japon, ou Nouveau tableau anecdotique de la religion, des mœurs, etc., 398.

4-6. †. Institut catholique (l'), revue mensuelle, 296.

3. †. Institutiones philosophicæ, auctore A. *Noget-Lacoudre*, 30.

†. R. Institutions liturgiques, par le R. P. Dom Prosper *Guéranger*, 247.

*. R. Introduction à la vie dévote, par saint François de *Sales*, 104.

6. †. — historique et critique aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, par M. l'abbé *Glaire*, 297.

J.

3. 4. 5. Jeanne d'Arc, par M. *Guido Goerres*, trad. par M. Léon *Boré*, 169.

1. 2. 3. Jérusalem, tableau de l'histoire et des vicissitudes de cette ville célèbre, par M. *de Ravensberg*, 281.

4. 5. 6. Jésuites (des), par un jésuite (le P. *Cahour*), 300, 446.

6. R. †. — (Constitution des), avec les déclarations, 406.

4. 5. 6. — (de l'existence et de l'Institut des), par le R. P. *de Ravignan*, 332, 359.

4. 5. 6. — et leurs ennemis (les), l'Église et les libres penseurs, ou réponse d'un catholique à MM. Michelet et Quinet, par M. P.-S. *Vert*, 300.

Y. — et l'Université (les), par M. *Génin*, 448.

Y. — (des), par MM. *Michelet* et *Quinet*, 77.

4. 5. 6. R. — (les), par un *Solitaire*, 215. (V. pour les autres ouvrages publiés en faveur des Jésuites, CONSIDÉRATIONS, CROISADE, DÉCONFITURE, EGLISE, LETTRE, QUELQUES MOTS, VÉRITÉ.)

3. 4. 5. Jésus enfant, poème épique du P. Thomas *Ceva*, traduit pour la première fois par le traducteur de *Sannazar* et de *Vida*, 254.
3. 4. Jeunes Industriels (les), faisant suite à l'*Education familiale*, par miss *Edgeworth*, traduit par mesdames Louise Sw. *Belloc*, et Ad. *Montgolfier*, 305.
- Y. Journal de la liberté religieuse, 170.
4. 5. 6. Journée à Genève (une), coup-d'œil sur le berceau de la Réforme au XIX^e siècle, 173.

L.

- Leal conselheiro o qual fez dom Duarte, etc., édité par M. J. J. *Roquete*, 417.
3. Leçons élémentaires de physique, par MM. Victor *Baume* et C. *Poirrier*, 174.
- †. R. Lettre à Mgr. l'archevêque de Reims, sur le droit de la liturgie, par le R. P. dom Prosper *Guéranger*, 247.
4. 5. 6. — à M. Villemain, sur la liberté d'enseignement, par M. Louis *Veillot*, 214.
4. 5. 6. — de M. de Vatimesnil au R. P. de Ravignan, suivie d'un Mémoire sur l'état légal en France des associations religieuses non autorisées, 352, 359.
4. 5. 6. — (deux) à M. le duc de Broglie, rapporteur du projet de loi relatif à l'instruction publique, par M. l'abbé *Dupanloup*, 437.
4. 5. 6. †. Lettres de Mgr. l'évêque de Chartres concernant l'Université, 120; — sur le rapport de M. le duc de Broglie, 453.
- Y. — sur la direction des études, par François *Forté*, 97.
4. 5. — parisiennes, par Mme Emile de *Girardin*, 216.
6. Y. — sur le Clergé et sur la liberté d'enseignement, par M. *Libri*, 457.
- Lexicon manuale hebraicum et chaldaicum, auctore J.-B. *Glair*, 540.
4. 5. 6. Liberté d'enseignement, par M. *Laurentie*, 217.
- Liberté d'enseignement, liberté religieuse. (Voir, sur ces deux questions, les ouvrages examinés, pages 92, 101, 173, 214, 217, 281, 304, 321, 347, 350, 380, 450, 453, 454, 456, 457, 458, 459.)
2. Livre de l'ouvrier (le), ses devoirs envers la société, la famille et lui-même, par M. A. *Egron*, 419.
3. 5. — des jeunes gens (le), œuvre posthume de Joseph *Courtade*, publié par M. l'abbé J.-M. *Raynaud*, 81.
4. 5. 6. R. — des pères de famille et des instituteurs (le), par M. *Gasc*, 173.

Y. Livre d'instruction religieuse à l'usage des écoles primaires catholiques, 367.

Livres d'étrennes, 194.

2. 3. 4. Lorenzo, ou l'empire de la religion, 317.

4. 5. R. Louis XIV et la société au xviii^e siècle, par M. *Capefigue*, 368.

3. 4. 5. Louis XVI, par M. le vicomte de *Falloux*, 218.

M.

1—3. Magasin des enfants, par Mme *Leprince de Beaumont*, revu et augmenté par Mme Eugénie *Foa*, 194.

5. 6. Manie du suicide (de la) et de l'esprit de révolte, de leurs causes et de leurs remèdes, par M. J. *Tissot*, 180. (V. ANTIDOTE.)

*. Manuale christiani, seu Norma rectè et piè vivendi, 373.

†. Manuale compendium doctrinæ moralis de virtutibus, auctore G.-F.-M. *Lequeux*, 221.

Y. Manuel de l'histoire ancienne, par *Heeren*, 82.

*. — des chrétiens, trad. du latin par M. l'abbé *Rabion*, 343.

3. — des maisons d'éducation chrétienne, par M. l'abbé *Dupanloup*, 120.

3. — des petits séminaires, par le même, 120.

6. †. Y. — du droit public ecclésiastique français, par M. *Dupin*, 460.

*. †. Marie modèle, par M. l'abbé J.-M. *Raynaud*, 372.

4. M. Marie, ou remords et vengeance, par M. J.-B. *Berger*, 178.

6. †. Matérialisme phrénologique (le), par M. L. *Moreau*, 343.

4. 5. 6. †. Médecine des passions (la), par M. J.-B.-F. *Descuret*, 256.

*. Méditations pour tous les dimanches de l'année, par le P. *Nouet*, 207.

*. — pour tous les temps de l'année, 464.

4. 5. 6. Mémoire adressé au roi par les évêques de la province de Paris, lettre de M. le ministre des cultes et réponse de Mgr. l'archevêque, 458.

4. 5. 6. — sur l'enseignement philosophique, adressé à la Chambre des pairs par Mgr. l'archevêque de Paris, 453, 458.

Y. Mémoires de Jacques *Casanova de Seingalt*, 186.

4. 5. — sur la guerre de la Navarre et des provinces basques, par M. le vicomte Alph. de *Barrès du Molard*, 121.

Y. Mère de Dieu (la), épopée religieuse et *humanitaire*, par l'abbé *Alphonse Constant*, 371.

3. 4. Mille et une Nuits (les), contes arabes, traduits par *Galland*, édit. corrigée, 197.

3. 4. *. Modèle de la piété au milieu du monde, par M. l'abbé de *Villiers*, 198, 346.

- Y. Mon tour du lac Lémau raconté à mes enfans, par M. Napoléon *Roussel*, 421.
 A. Morale en action des noirs, par M. l'abbé *Hardy*, 480.
 3. Morale des anges (la), par M. l'abbé de *Villiers*, 198.
 3-6. †. Mouvement religieux en Angleterre (du), par un catholique, 464.

N.

2. 3. Natalie, ou les dangers des préventions, par Mme *Delafaye-Brière*, 33.
 Y. Nouveaux mélanges philosophiques, par M. Théodore *Jouffroy*, 85.
 4. 5 6. Nouvelle protestation contre le monopole universitaire, par M. L.-F. *Guérin*, 547.
 4. 5. Nouvelles calomnies du protestantisme réfutées par les écrivains protestants, ou réponse à M. Horace Gourjon, ministre du saint Evangile, sur le massacre de Vassy, la Saint-Barthélemy et l'inquisition, par M. l'abbé *Drioux*, 306.

O.

4. 5. 6. Observations sur la controverse élevée à l'occasion de la liberté d'enseignement, par Mgr. l'archevêque de Paris, 92.
 †. R. — sur la lettre adressée par S. Em. le cardinal de Bonald au recteur de l'académie de Lyon, par M. le marquis *de Régnon*, 450.
 †. — sur le retour à la liturgie romaine, 547.
 A. OEuvres choisies de M. l'abbé *Doucet*, 466.
 — choisies de Walter Scott, par M. *d'Exauvillex* (Voyez AVENTURES, ANNE).
 5. 6. †. — complètes du cardinal de la Luzerne, 258.
 3. 5. 6. R. — philosophiques de *Fénelon*, précédées d'une introduction par M. A. *Jacques*, 93; — précédées d'un Essai par M. *Villemain*, 421.
 3. 5. 6. R. — philosophiques de *Bossuet*, précédées d'une introduction par M. Jules *Simon*, 93.
 3. 5. 6. R. — philosophiques du P. Buffier, avec notes et introd. par M. Francisque *Bouillier*, 93.
 6. †. — très-complètes de Mgr. F.-J. *de Partz de Pressy*, 124.
 A. Offices complets à l'usage de Paris, 225.
 †. Origine et raison de la liturgie catholique, par M. l'abbé J.-B.-E. *Pascal*, 574.

P.

3. 4. M. Panorama du christianisme, à l'usage de la jeunesse, par M. *Rey*, 259.
- Y. Panthéon (le), poème théologique, etc., par M. Hippolyte *Fau-*
che, 126.
- *. Paradis de la terre (le), par M. l'abbé *Sanson*, 187.
- A. Pensées sur le christianisme, par M. Joseph *Droz*, 422.
1. 2. 3. Petit Anacharsis, ou Voyage du Jeune Anarcharsis en Grèce,
abrégé de J.-J. *Barthélemy*, par M. *Lemaire*, 598.
4. 5. Petit atlas complet d'anatomie descriptive, par M. le docteur
J.-N. *Masse*, 375.
2. 3. Petit homme gris (le), par Mad. Césarie *Farrenc*, 133.
1. 2. Petits livres de M. le curé, 307.
1. 2. 3. Petits musiciens (les), par Mad. Eugénie *Foa*, 425.
1. 2. 3. Petit tableau des arts et métiers, 599.
5. 6. †. Philosophie morale, par M. l'abbé *Bautain*, 127.
6. †. Physiologie humaine (Précis de), par le P. P.-J.-C. *Debreyne*,
378.
- *. Pieuse explication des principales prières du chrétien, par
M. l'abbé J.-B. *Malou*, 260.
- M. Poésies chrétiennes, par M. *Montgarnier*, 261.
4. 5. M. Politique de Satan au XIX^e siècle (la), par M. de *Saint-Chéron*,
376.
- †. Prælectiones theologicæ, auctore J. *Perrone*, 265.
- A. Précis d'antiquités liturgiques, par M. l'abbé *Charvoz*, 467.
3. — de l'histoire du moyen âge, par M. *Pé-de-Arros*, 189.
6. †. — de physiologie humaine, par le P. P.-J.-C. *Debreyne*, 578.
- †. Prières et cérémonies pour la dédicace ou consécration d'une
église, 265.
6. †. Problème de la *Démocratie Pacifique* résolu (le), et le *Courrier*
Français réfuté, ou l'Église de France vengée de l'accusation
d'avoir altéré les saints Évangiles, par M. l'abbé J. *Baillès*,
308.
4. 5. 6. Procès de M. l'abbé *Combalet*, 458.
5. 6. †. Prodrome d'ethnographie, par l'abbé *Maupied*, 55.
4. 5. 6. Projet de loi (du), présenté à la Chambre des pairs le 2 février
1844, ou troisième examen, etc., par Mgr. *Paris*, 580.
1. 2. 3. Promenades dans Paris, et description de ses monuments, etc.,
par M. C.-H. de *Mirval*, 399.
- M. Publication d'un ancien manuscrit contenant un précis curieux
des hérésies qui ont le plus alarmé l'Église, 266.

Q.

4. 5. 6. Quelques mots sur la liberté d'enseignement, par M. B. d'*Exauvillex*, 458.
3. 4. 5. — sur les Jésuites, adressés à MM. Michellet et Quinet, par M. J. A., 267.
4. 5. 6. Quelques réflexions sur la liberté d'enseignement, par M. le baron Augustin *Cauchy*, 458.

R.

5. 6. Rapports du physique et du moral, par *Cabanis*, avec Notice et Essai du docteur *Cerise*, 520.
A. Ratisbonne (le comte de La Ferronnays et Marie-Alphonse), par le comte Théobald *Walsh*, 15.
3—5. Recueil d'anti-alogies, ou discussions religieuses, par une dame nouvellement convertie, 509.
*. †. — de cantiques, 58.
3—6. Réflexions sur l'incrédulité de quelques hommes du monde, par M. F. de F..., 510.
4. 5. R. Réforme (la) et la Ligue, par M. *Capefigue*, 224.
4. 5. 6. R. Réfutation du rapport de la commission à la Chambre des pairs sur le projet de loi de M. Willemain, par M. *Gasc fils*, 459.
A. Religion du cœur (la), ou le guide du néophyte, par M. le comte de la *Rivallière-Frauentorf*, 581.
3. 4. 5. Religion, histoire, poésie, par M. *Poujoulat*, 424.
4. 5. 6. Réponse à quelques objections, ou second examen sur la liberté d'enseignement, par Mgr. *Parisés*, 550.
6. Y. — au mémoire de Mgr. l'archevêque de Paris sur l'enseignement philosophique, par M. A. *Garnier*, 459.
5. 6. Révolution et restauration de la science politique, par M. Théodore *Schaerwer*, 468.
2. 3. 4. Rosario, par l'auteur de *Lorenzo*, 518.
4. 5. Russie en 1839 (la), par M. le marquis de *Custine*, 550.

S.

1. 2. 3. Sacrifice de l'autel (le), ou instructions sur les cérémonies de la messe solennelle, par M. l'abbé *Guillois*, 191.
5. R. Science de la vie (la), par M. *Valery*, 40.
*. Semaine de saint Joseph, ou méditations et prières en l'honneur de ce grand saint, etc., par saint *Liguori*, 244.
3. 4. 5. Sentiments de Napoléon sur le christianisme, par M. le chevalier de *Beauterne*, 226.

2. 3. 4. *Séraphine, ou le catholicisme dans l'Amérique Septentrionale*, 518.
Y. *Sermons et prières*, par M. *Cellerier*, pasteur protestant, 45.
4. R. *Siège de La Rochelle (le)*, par Mad. de *Genlis*, 269.
1. 2. 3. *Soirées du père de famille, ou la morale de l'Évangile mise en action, etc.*, par M. J.-B.-J. *Champagnac*, 399.
2. 3. 4. *Solitaires d'Isola-Doma (les)*, par l'auteur de *Lorenzo*, 518.
3.—6. *Solution de grands problèmes*, par l'auteur de *Platon-Polichinelle*, 191.
3. R. 4. *Souvenirs et regrets*, par Mad. *Tarbé des Sablons*, 582.
4.*. R. †. *Stigmatisés du Tyrol (les)*, par M. *Léon Boré*, 135.

T.

3. 4. *Tableau analytique de la Flore parisienne d'après la méthode de Lamarck et de De Candolle*, par M. *Bautier*, 425.
A. — *poétique des fêtes chrétiennes*, par M. le vicomte *Walsh*, 44.
*. †. — *de la théologie ascétique*, par M. l'abbé *P...*, 228.
3. 4. — *de l'harmonie universelle*, par M. N. *Meissas*, 585.
4. 5. — *historique et critique de la poésie française et du théâtre français au xvi^e siècle*, par M. *Sainte-Beuve*, 425.
3. 4. *Théologie à l'usage des gens du monde*, par M. *Charles Sainte-Foi*, 585.
5. 6. *Théorie du pouvoir politique et religieux*, par M. le vicomte de *Bonald*, 134.
*. †. *Traité de la paix intérieure*, par le P. de *Lombex*, 104.
1. R. — *de morale, à l'usage des écoles primaires*, par M. *Ambroise Rendu*, 250.
*. †. — *dogmatique et pratique des indulgences*, par Mgr. *Bouvier*, 229.
4. — *sur l'éducation physique des enfants*, par M. *Richard* (de Nancy), 387.
1. 2. *Trente-et-un oratoires de Marie (les), ou pèlerinages aux plus célèbres sanctuaires élevés à Notre-Dame, etc.*, par M. l'abbé *Ch. F.*, 244.
1. *Trésor des jeunes communiantes*, par M. l'abbé *Pascal*, 468.
*. *Triomphe de Jésus-Christ dans une âme chrétienne*, par le P. *Jean Eudes*, 469.
4. 5. 6. *Trois examens sur la liberté d'enseignement (les), au point de vue constitutionnel et social*, par Mgr. *Parisés*, 459.
*. *Trois Tabernacles (les) du B. Thomas à Kempis*, trad. par *Sigismond Ropartz*, 100.
3. 4. *Types de chaque famille et des principaux genres des plantes croissant spontanément en France*, par M. F. *Plée*, 589.

V.

- 3—6. Vêpres Siciliennes (les), ou Histoire de l'Italie au XIII^e siècle, par MM. H. Possien et J. Chantrel, 390.
4. 5. 6. Vérité sur les jésuites (la) et sur leur doctrine, 500.
- *. Via crucis, ou méthode pratique du chemin de la croix, d'après le B. Léonard de Port-Maurice, 427.
4. M. Victoires, conquêtes et revers des Français, de 1792 à 1843, par M. le général baron Ficatier, 192.
2. 3. 4. Vie de Bernard Overberg, par Schubert, trad. par M. Léon Boré, 270.
3. 4. — de Charles V, par M. l'abbé Barthélemy, 159.
3. 4. *. — de la princesse Borghèse, par M. A. Zeloni, 45.
3. 4. *. — de Mad Rivier, par l'auteur de la *Vie du cardinal de Cheverus*, 140.
3. 4. *. — de Mademoiselle de Melun, 141.
3. 4. 5. — de Marie-Thérèse de France, par M. Alfred Nettement, 46.
- A. — de Mgr. Borie, 469.
- 3—6. †. — de Mgr. Frayssinous, évêque d'Hermopolis, par M. le baron Henrion, 428.
3. 4. *. †. — de M. Olier, 48.
- Y. — de Rancé, par M. de Chateaubriand, 481.
1. 2. 3. — de sainte Catherine de Sienne, 281.
- M. — de sainte Colette, d'après les manuscrits de l'abbé de *Saint-Laurent*, 144.
- A. — de saint François Xavier, tirée d'une Vie plus étendue du P. Bouhours, par M. l'abbé Pallegoix, 470.
- *. R. — de saint Joseph, par M. l'abbé P..., 142.
3. 4. R. — du brave Crillon, par M. de Serviez, 485.
3. 4. *. †. — du cardinal de Cheverus, 145.
- *. — du P. Balthazar Alvarez, par le P. Louis Dupont, trad. par M. l'abbé P..., 471.
1. 2. 3. — du vénérable Grignon de Montfort, 231.
4. *. — et œuvres de S. A. S. Madame la princesse Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, 271.
- M. — politique et religieuse de Thomas Becket, par M. C. Bataille, 311.
- *. Visites au saint Sacrement et à la sainte Vierge, par M. l'abbé Arnault, 431.
2. 3. 4. Visnelda, ou le Christianisme dans les Gaules, par Mad. V. M..., 319.
- Y. Voyage d'un exilé, de Londres à Naples et en Sicile, par M. le baron d'Haussez, 275.
2. 3. 4. — sur la mer du monde, 319.
3. 4. — de Gulliver, *édit. corrigée*, 197.

3. 4. Voyage en Perse, Arménie, Mésopotamie, etc., par M. Henri Garnier, 452.

Y.

2. 3. 4. Youloufi (les), histoire d'un prêtre et d'un militaire français chez des nègres d'Afrique, par M. de Préo, 319.

III.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

A.

- Affre (Mgr.) : *Observations sur la controverse élevée à l'occasion de la liberté d'enseignement*, 92. — *Mémoire sur l'enseignement philosophique universitaire*, 453, 458. — *Mémoire des évêques de la province de Paris*, 458.
 Allent (B.) : *Les Animaux industriels*, 397.
 Alletz (Ed.) : *Génie du XIX^e siècle*, 362.
 Archier (Adolphe) : *Charité mène à Dieu*, 356.
 Argentan (le P. d') : *Conférences sur les grandeurs de Dieu*, 241.
 Arnault (l'abbé) : *Visites du saint Sacrement et à la sainte Vierge*, 431.
 Astros (Mgr. d') : *L'Eglise de France injustement flétrie*, 64, 241.
 Aubert (l'abbé Hilaire) : *Conférences de Malines*, 474.

B.

- Baillés (l'abbé J.) : *Le problème de la Démocratie pacifique résolu*, 308.
 Barthélemy (J.-J.) : *Abrégé du Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, 398.
 Barthélemy (l'abbé) : *Vie de Charles V*, 139.
 Barthélemy (le marquis de) : *Trois Discours prononcés à la Chambre des pairs dans la discussion de la loi sur l'instruction secondaire*, 453.
 Bataille (C.) : *Vie politique et religieuse de Thomas Becket*, 311.
 Baume (Victor) : *Leçons élémentaires de physique*, 174.

- Bautain (l'abbé) : *Philosophie morale*, 127.
 Bautier : *Tableau analytique de la Flore parisienne*, 425.
 Beaufort (A. de) : *Histoire des papas*, 24.
 Beaulieu (Mad. Mallès de) : *Contes à ma jeune famille*, 397.
 Beaumont (Mgr. Christophe de) : *Instruction pastorale*, 203.
 Beauterne (le chevalier de) : *Sentiments de Napoléon sur le christianisme*, 226.
 Beauvilliers (Mad. de) : *Conférences spirituelles d'une supérieure à ses religieuses*, 102.
 Belloc (Mad. L.-Sw.) : *Les Jeunes industriels*, 303. — *Education familiale*, 358.
 Bergé (l'abbé H.) : *Histoire de N. S. J.-C.*, 408.
 Berger (J.-B.) : *Marie, ou Remords et Vengeance*, 178.
 Beugnot (le comte) : *Discours prononcé à la Chambre des pairs dans la discussion de la loi sur l'instruction secondaire*, 453.
 Bion de Marlavagne (l'abbé) : *Histoire du B. François d'Estaing*, 27.
 Bize (l'abbé X.-P.) : *Élévations pour le mois de Marie*, 400.
 Blanchard (l'abbé) : *L'Ecole des mœurs*, 163.
 Bonald (le vicomte) : *Théorie du pouvoir politique et religieux*, 134.
 Boré (Léon) : *Jeanne d'Arc*, trad. de Guido Goerres, 169. — *Les Stigmatisés du Tyrol*, 133. — *Vie de Bernard Overberg*, 270.
 Boreau (Victor) : *Histoire générale*

- des temps modernes*, 412.
- Bossuet : *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, 104. — *OEuvres philosophiques*, précédés d'une introduction par M. Jules Simon, 93.
- Bouillier (Francisque) : *Notes et introd. aux OEuvres philosophiques du P. Buffier*, 93.
- Bourassé (l'abbé) : *Les Cathédrales de France*, 58.
- Bourbon-Condé (la princesse Louise-Adélaïde) : *Vie et OEuvres*, 271.
- Bouvier (Mgr.) : *Traité dogmatique et pratique des indulgences*, 229.
- Boyer (l'abbé) : *Discours pour les retraites ecclésiastiques*, 62.
- Buffier (le P.) : *OEuvres philosophiques*, avec notes et introd. par M. Francisque Bouillier, 93.
- Bûrette (Th.) : *Histoire de France*, 75. — *Histoire moderne*, 245.
- Burney (Miss) : *Evelina*, 112.
- Bussy (A.-M.-L. de) : *Histoire de la petite Bretagne*, 440.
- C.**
- Cabanis : *Rapports du physique et du moral*, 320.
- Caldelar (Mad. Adèle) : *Fables morales et religieuses*, 360.
- Cahour (le P. A.-M.) : *Des Jésuites*, par un Jésuite, 300, 446.
- Capefigue : *Louis XIV et la société au XVIII^e siècle*, 368. — *La Réforme et la Ligue*, 224.
- Casanova de Seingalt (Jacques) : *Mémoires*, 186.
- Cauchy (le baron Augustin) : *Considérations sur les ordres religieux*, 452. — *Quelques réflexions sur la liberté d'enseignement*, 458.
- Cellerier (J.-J.-S.) : *Sermons et prières*, 43.
- Cerise (le docteur) : *Rapports du physique et du moral*, par Cabanis, 320.
- Champagnac (J.-B.-J.) : *Gymnase moral des jeunes gens*; — *Gymnase moral des jeunes personnes*, 398. — *Soirées du père de famille*, 399.
- Champagny (le comte Franz de) : *Les Césars* (t. 3 et 4), 201.
- Chântrel (J.) : *Les Vêpres siciliennes*, 390.
- Charvoz (l'abbé) : *Précis d'antiquités liturgiques*, 467.
- Chateaubriand : *Vie de Rancé*, 481.
- Chavin de Malan (Emile) : *Histoire de D. Mabillon et de la congrégation de Saint-Maur*, 335.
- Chennevières (M.-J. de) : *Histoire de saint Charles Borromée*, 118.
- Choiseul-Daillecourt (le comte Maxime) : 1688-1830, ou *Parallèle historique des révolutions d'Angleterre et de France*, 340.
- Clausel de Montals (Mgr.) : *Lettres concernant l'Université*, 120. — *Lettre sur le rapport de M. le duc de Broglie*, 453.
- Constant (l'abbé Alphonse) : *La Mère de Dieu*, 371.
- Corbière (l'abbé) : *Du droit privé, administratif et public*, 15.
- Corne (H.) : *De l'Education publique*, 454.
- Courtade (Joseph) : *Le Livre des jeunes gens*, 81.
- Crélineau-Joly : *Histoire de la Vendée militaire*, 208.
- Cruice (l'abbé) : *Guide pour étudier les ouvrages compris dans le programme pour le baccalauréat ès-lettres*, 21, 74. — *Etudes littéraires*, 243.
- Custine (le marquis de) : *La Russie en 1839*, 350.
- D.**
- Debreyne (le P. P.-J.-C.) : *Précis de physiologie humaine*, 378.
- Delafaye-Bréhier (Mad.) : *Natalie*, 33.
- Depping : *Histoire des expéditions maritimes des Normands*, 410.
- Desbordes-Valmore (Mad.) : *Bénédicte et prières*, 161.
- Descuret (J.-B.-F.) : *La Médecine des passions*, 256.
- Desprez (Auguste) : *Almanach du clergé de France*, 393.
- Devoile (A.) : *Andréas*, 394.
- Dinaux (Arthur) : *Archives historiques et littéraires*, 13.
- Doucet (l'abbé) : *OEuvres choisies*, 466.
- Drioux (l'abbé) : *Nouvelles calomnies du protestantisme réfutées*, 306. — *De l'Enseignement philosophique universitaire*, 455.

- Droz (Joseph) : *Pensées sur le christianisme*, 422.
 Duchiron (J.) : *Histoire générale des temps modernes*, 412.
 Ducros (Octave) : *Contemplations poétiques et religieuses*, 357.
 Dupanloup (l'abbé) : *Manuel des petits séminaires*; — *Manuel des maisons d'éducation chrétienne*, 120. — *Lettres à M. le duc de Broglie*, 457.
 Dupin : *Manuel du droit public ecclésiastique français*, 460.
 Dupont (le P. Louis) : *Vie du P. Balthazar Alvarez*, 471.

E.

- Edgeworth (Miss) : *Les Jeunes industriels*, 303. — *Education familiale*, 358.
 Edwards (Mad. Adrienne) : *Esquisses de jeunes filles*, 111.
 Egron (A.) : *Le Livre de l'ouvrier*, 419.
 Eudes (le P. Jean) : *Le Triomphe de J.-C. dans une âme chrétienne*, 469.
 Exauvillez (B. d') : *Anne de Gierstein*, trad. de Walter Scott, 35. — *Les Aventures de Nigel*, trad. du même, 34. — *Quelques mots sur la liberté d'enseignement*, 458.

F.

- Falloux (le vicomte de) : *Louis XVI*, 218.
 Farrenc (Mad. Césarie) : *Le Petit homme gris*, 133.
 Fauche (Hippolyte) : *Le Panthéon*, 126.
 Féletz (l'abbé de) : *Fragments historiques et littéraires*, 73.
 Fénelon : *OEuvres philosophiques, précédées d'un Essai par M. Villemain*, 421. — *OEuvres philosophiques, précédées d'une Introduction par M. A. Jacques*, 93.
 Ferrari (J.) : *Essai sur le principe et la limite de la philosophie de l'histoire*, 164.
 Féval (Paul) : *Contes de Bretagne*, 399.
 Ficatier (le général baron) : *Victoires, conquêtes et revers des Français*, 192.

- Fleury (Edouard) : *Histoire de sainte Radegonde*, 443.
 Foa (Mad. Eugénie) : *Le Magasin des enfants, revu et augmenté*, 194. — *Les Petits musiciens*, 423.
 Forti (François) : *Lettres sur la direction des études*, 97.
 Fouqueau de Pussy (Mad.) : *Le Grand-père et ses quatre petits-fils*, 244.
 François de Sales (Saint) : *Introduction à la vie dévote*, 104.
 Frayssinous (Mgr.) : *Conférences et discours inédits*, 239.
 Fritz (Th.) : *Esquisses d'une histoire de l'éducation*, 401.

G.

- Galland : *Les Mille et une Nuits*, 197.
 Garnier (Adolphe) : *Réponse au Mémoire de Mgr. l'archevêque de Paris sur l'enseignement philosophique*, 459.
 Garnier (Henri) : *Voyage en Perse, Arménie, Mésopotamie, etc.*, 432.
 Gasc : *Le Livre des pères de famille et des instituteurs*, 175.
 Gasc fils : *Réfutation du rapport de la commission à la Chambre des pairs sur le projet de loi de M. Villemain*, 459.
 Génin : *Les Jésuites et l'Université*, 448.
 Genlis (Mad. de) : *Le Siège de La Rochelle*, 269.
 Gerbet (l'abbé) : *Esquisse de Rome chrétienne*, 476.
 Gioberti : *Considérations sur les doctrines de M. Cousin*, 475.
 Girardin (Mad. Emile de) : *Lettres parisiennes*, 216.
 Glaire (l'abbé) : *Introduction historique et critique*, 297. — *Lexicon manuale hebraicum et chaldaicum*, 340.
 Goerres (Guido) : *Jeanne d'Arc*, 169.
 Guéranger (dom Prosper) : *Institutions liturgiques*; — *Lettre à Mgr. l'archevêque de Reims*, 247.
 Guérin (L.-F.) : *Nouvelle protestation contre le monopole universitaire*, 347.
 Guillois (l'abbé) : *L'Évangile en action*, 166. — *Explication du catéchisme*, 113. — *Le Sacrifice de l'autel*, 191.
 Gayet (J.-A.) : *Fleurs du désert*, 244.

H.

- Hardy (l'abbé) : *Morale en action des noirs*, 480.
 Haussez (le baron d') : *Alpes et Danube*; — *Voyage d'un exilé*, 275.
 Hébrard (Claudius) : *Heures poétiques et morales de l'ouvrier*, 407.
 Heeren : *Manuel de l'histoire ancienne*, 82.
 Henrion (le baron) : *Vie de Mgr. Frayssinous*, 428.
 Hurter (Fr.) : *Histoire d'Innocent III et de son siècle*, 293.

J.

- Jacques (A.) : *Introduction aux œuvres philosophiques de Fénelon*, 93.
 Jager (l'abbé) : *Histoire d'Innocent III et de son siècle*, 293.
 Jessé (A.-L.-J.-B. de) : *Histoire de J.-C. et des apôtres*, 364.
 Jouffroy (Théod.) : *Nouveaux mélanges philosophiques*, 83.

K.

- Kempis (Thomas à) : *Les Trois tabernacles*, 100.

L.

- Lallemand (le P. Louis) : *Doctrine spirituelle*, 110.
 Laucicius (le P.) : *Des aridités dans l'oraison*, 55.
 Laurentie : *Liberté d'enseignement*, 217. — *Préface de l'Histoire des papes*, 24.
 Lemaire : *Petit Anacharsis*, 398.
 Lemoine : *Abrégé de l'Histoire de Suède*, 353.
 Leprince de Beaumont (Mad.) : *Le Magasin des enfants*, 194.
 Lequeux (l'abbé G.-F.-M.) : *Manuale compendium doctrinæ moralis de virtutibus*, 221.
 Leroux (Pierre) : *De l'Humanité, de son principe et de son avenir*, 414.
 Leroy (Aimé) : *Archives historiques et littéraires*, 13.
 Libri : *Lettres sur le clergé et sur la liberté d'enseignement*, 457.
 Ligny (le P. de) : *Histoire de N. S. J.-C.*, 195.
 Liguori (saint) : *Semaine de saint Joseph*, 244.

Lombes (le P. de) : *Traité de la paix intérieure*, 104.

M.

- Magin : *Histoire de France*, 75.
 Mailly (Léon de) : *Evelina*, trad. de miss Burney, 112.
 Malou (l'abbé J.-B.) : *Pieuse explication des principales prières du chrétien*, 260.
 Marina : *Histoire de N. S. J.-C., du dogme et de la morale*, 408.
 Marmier (X.) : *Chants populaires du Nord*, 102.
 Martin (Mlle Anaïs) : *L'Amie des jeunes personnes*, 12.
 Masse (le docteur J.-N.) : *Petit atlas complet d'anatomie descriptive*, 375.
 Matalène (l'abbé) : *L'anti-Copernic*, 156, 355.
 Matter (J.) : *Histoire critique du gnosticisme*, 284.
 Maupied (l'abbé) : *Heures des associés à l'archiconfrérie*, etc., 23. — *Prodrome d'ethnographie*, 35.
 Maurette (l'abbé Omer) : *Heures de l'homme sage*, 334.
 Mazas (Alexandre) : *Cours d'histoire de France*, 324.
 Mazon (Ch.) : *Des droits de la famille et du monopole universitaire*, 453.
 Meissas (N.) : *Tableau de l'harmonie universelle*, 383.
 Michelet : *Des Jésuites*, 77.
 Mirval (C.-H. de) : *L'Ermitte de Chimborazo*; — *Ernest et Fortunat*, 398. — *Promenades dans Paris*, 399.
 Moitrier (l'abbé) : *Explication du catéchisme*, 406.
 Molard (le vicomte Alph. Barrès du) : *Mémoires sur la guerre de la Navarre et des provinces basques*, 121.
 Montalembert (le comte de) : *Devoirs des catholiques dans la question de la liberté d'enseignement*, 281. — *Ses trois Discours à la Chambre des pairs*, 453.
 Montgarnier : *Poésies chrétiennes*, 261.
 Montgolfier (Mad. Ad.) : *Les Jeunes industriels*, 303. — *Éducation familiale*, 358.
 Moreau (L.) : *Le Matérialisme phrénologique*, 343.

N.

- Nepveu (le P.) : *L'Esprit du Christianisme*, 104, 207.
 Nettement (Alfred) : *Vie de Marie-Thérèse de France*, 46.
 Nisard (Th.) : *L'Archiconfrérie*, 100.
 — *Histoire de Charlemagne*, 439.
 Noget-Lacoudre (l'abbé) : *Institutions philosophiques*, 30.
 Nouet (le P.) : *Méditations pour tous les dimanches de l'année*, 207.

O.

- Ourliac (Edouard) : *Contes du Bocage*, 59.

P.

- Pallegoix (l'abbé) : *Vie de S. François-Xavier*, 470.
 Parisis (Mgr.) : *Examen de la question de la liberté d'enseignement au point de vue constitutionnel*, 304. — *Réponse à quelques objections, ou second Examen*, 350. — *Du projet de loi... ou troisième Examen*, 380. — *Les trois Examens*, 459.
 Pascal (l'abbé J.-B.-É.) : *Origines et raison de la liturgie catholique*, 374. — *Trésor des jeunes communiant*s, 468.
 Pé-de-Arros : *Précis de l'histoire du moyen âge*, 189.
 Peignot (G.-F. Philomneste) : *Amusements philologiques*, 277.
 Perrodin (l'abbé) : *Caractères chrétiens et religieux*, 236.
 Perron : *Histoire des Egyptiens*, 119.
 Perrone (le P.) : *Prælectiones theologice*, 263.
 Petit (l'abbé) : *Histoire de saint François d'Assise; — de sainte Monique*, 317.
 Philomneste (V. Peignot).
 Picarogni (J.-A.) : *L'Homme sous l'empire de la religion chrétienne*, 413.
 Plantier (l'abbé) : *Etudes littéraires sur les poètes bibliques*, 17.
 Plée (F.) : *Types de chaque famille de plantes*, 389.
 Poirrier (C.) : *Leçons élémentaires de physique*, 174.
 Popys de Castres (l'abbé) : *Le Génie du prêtre*, 20.

- Port-Maurice (Léonard de) : *Via Crucis*, 427.
 Possieu (H.) : *Les Vêpres Siciliennes*, 390.
 Poujoulat : *Religion, Histoire, Poésie*, 424.
 Prat (l'abbé J.-M.) : *Histoire de saint Irénée*, 290.
 Préo (de) : *Les Youlofi*, 319.
 Pressy (Mgr. F.-J. de Partz de) : *Œuvres très-complètes*, 124.

Q.

- Quinet : *Des Jésuites*, 77.

R.

- Rabion (l'abbé) : *Manuel des chrétiens*, 343.
 Ravensberg (E.-C. de) : *Jérusalem*, 281.
 Ravignan (le P. de) : *De l'Existence et de l'institut des Jésuites*, 332, 359.
 Raynaud (l'abbé J.-M.) : *Le Livre des jeunes gens*, 81. — *Marie modèle*, 372.
 Régnon (le marquis de) : *Appel à l'épiscopat; — Observations sur la lettre de Mgr. de Bonald au recteur de l'Académie de Lyon*, 450.
 Rémusat (Charles de) : *Essai de philosophie*, 329.
 Rendu (Ambroise) : *Traité de morale*, 230.
 Rey (B.) : *Panorama du christianisme*, 259.
 Reybaud (Louis) : *Etudes sur les réformateurs contemporains*, 68.
 Riancey (Henri) : *Histoire critique et législative de l'instruction publique et de la liberté d'enseignement en France*, 456.
 Riancey (Henri et Charles) : *Histoire du monde*, 28, 478.
 Richard (de Nancy) : *Traité sur l'éducation physique des enfants*, 387.
 Rivallière-Frauentorf (le comte de) : *La Religion du cœur*, 381.
 Rogacci (le P.) : *L'Art de traiter avec Dieu*, 158.
 Rolet de Bellerue (Louis) : *La Chute de Rome*, 237.
 Ropartz (Sigismond) : *Les trois Tabernacles*, trad. de Thomas à Kempis, 100.

- Roquete (J.-J.) : *Leal conselheiro o qual fez dom Duarte*, 417.
 Roussel (Napoléon) : *Mon tour du lac Léman*, 421.
 Roy : *Illustrations de l'Histoire de l'Algérie* ; — *de l'Histoire d'Allemagne* ; — *de l'Histoire d'Espagne et de Portugal* ; — *de l'Histoire d'Italie*, 212.

S.

- Saint-Chéron (de) : *La politique de Satan au XIX^e siècle*, 376.
 Sainte-Beuve : *Tableau historique et critique de la poésie française*, 425.
 Sainte-Foy (Charles) : *Théologie à l'usage des gens du monde*, 385.
 Saintes (A.-E. de) : *Les Anges de la terre*, 233.
 Saint-Laurent (l'abbé de) : *Vie de sainte Colette*, 144.
 Sanson (l'abbé) : *Le Paradis de la terre*, 187.
 Saucerotte (le docteur C.) : *Guide auprès des malades*, 283.
 Savagner (Auguste) : *Histoire de Charlemagne*, 439.
 Sazerac (H.-L.) : *La Fête de la Nativité*, 360.
 Schaerwer (Théodore) : *Révolution et restauration de la science politique*, 468.
 Schmid (le chanoine) : *Contes*, 196.
 Schubert : *Vie de Bernard Overberg*, 270.
 Séguier : *Discours prononcé à la Chambre des pairs dans la discussion de la loi sur l'instruction secondaire*, 453.
 Ségur-Lamoignon (le vicomte) : *Discours prononcé à la Chambre des pairs dans la discussion de la loi sur l'instruction secondaire*, 453.
 Serviez (Alfred de) : *Histoire de Colbert*, 157 ; — *Vie de Crillon*, 485.
 Sèze (le comte de) : *Histoire de l'événement de Varennes*, 117.
 Simon (Jules) : *Introduction aux Oeuvres philosophiques de Bossuet*, 93.

T.

- Tarbé des Sablons (Mad.) : *Souvenirs et regrets*, 382.
 Tenougy (l'abbé F.) : *Discours sur le prétendu christianisme légal des universitaires*, 453.
 Terrail (S. du) : *Saint Ignace de Loyola*, 445.
 Tissot (J.) : *De la manie du suicide*, 180.
 Touchard (Mad. Louise) : *Les Epis idonéens*, 242.
 Tourneur (l'abbé) : *Considérations sur les doctrines de M. Cousin*, trad. de M. Gioberti, 475.

V.

- Valery : *La Science de la vie*, 40.
 Vatimesnil (de) : *Lettre au R. P. de Ravignan, et Mémoire sur l'état légal en France des associations religieuses non autorisées*, 332, 359.
 Vert (P.-S.) : *Les Jésuites et leurs ennemis*, 300.
 Veuillot (Louis) : *Lettre à M. Villemain sur la liberté d'enseignement*, 214.
 Vial (Th.) : *Histoire d'Innocent III et de son siècle*, 293.
 Villemain : *Essai sur les Oeuvres philosophiques de Fénelon*, 421.
 Villiers (l'abbé de) : *Modèle de la piété au milieu du monde*, 198, 346.
 — *Morale des anges*, 198.

W.

- Walsh (le comte Théobald) : *Le comte de La Ferronays et Marie-Alphonse Ratisbonne*, 15.
 Walsh (le vicomte) : *Tableau poétique des fêtes chrétiennes*, 44.
 Wilm (J.) : *Essai sur l'éducation du peuple*, 326.

Z.

- Zeloni (A.) : *Vie de la princesse Borghèse*, 45.

ERRATA.

- Page 21, ligne 24 *et passim* dans les deux pages suiv. : Cruire ; lisez , Cruice.
- 55, — 19 : Lancinus ; lisez, Lancicius.
- 65. *Etudes sur les idées*. Plusieurs de nos lecteurs nous ayant fait observer que nos réserves sur cet ouvrage n'étaient pas assez explicites, nous croyons devoir y faire droit, et prévenir que, malgré les bonnes intentions de l'auteur et le mérite de son œuvre, il y a des pensées qui manquent de justesse. Ce livre, très-sérieux par lui-même, ne peut être lu que par des personnes graves, qui, sans doute, sauront remarquer les inexactitudes.
- 260, ligne 35 : prix , 2 fr. ; lisez, 1 fr. 50 c.
- 374, — 11 : prix, 6 fr. ; lisez, 8 fr.
- 427, — 10 : prix, 4 fr. ; lisez, N° 1, 3 fr. — N° 2, 50 c. — N° 3, 20 c.
— N° 4, 5 c.
- 438, — 4 : 5 fr. ; lisez, 6 fr.
- 457, — 1 : Rioncey ; lisez, Riancey.
- 467, — 28 : Charvaz ; lisez, Charvoz.